

www.e-rara.ch

Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française en trois volumes

A Paris, an XI de la République Française M. DCCCII. [1802]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 9608

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-49880>

[Tableaux 1 - 10.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

PREMIER TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

LE SERMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DANS LE JEU DE PAUME A VERSAILLES, LE 20 JUIN 1789.

Sur la fin du règne de Louis XV, les Français gémissaient sous le poids des impôts par la faute des ministres, et malgré les bonnes intentions du monarque : ils crurent respirer lorsqu'ils virent le nouveau roi (Louis XVI) annoncer le règne le plus heureux et prendre les mesures les plus capables d'assurer la félicité publique. Mais ils furent trompés jusques dans leurs dernières ressources par les dissipations de la cour, l'impéritie des premiers ministres de ce monarque, les dilapidations commises sous M. de Calonne, et les emprunts ruineux de M. Necker. La nation devait trouver dans l'extrémité même de sa misère et de son opprobre le remède à tant de maux, la vie de l'état, et le ressort de la liberté. Les notables sont appelés : on consulte; on réunit tous les grands, tous les principaux personnages, enfin les hommes les plus éclairés du royaume, pour trouver les moyens de fermer les plaies profondes de l'état. M. de Calonne propose un *impôt territorial* sans aucune exemption en faveur de la noblesse et du clergé, et un *droit de timbre* sur tous les contrats entre particuliers. Il finit par déclarer qu'on ne pouvait ni emprunter davantage, ni anticiper encore. Ces projets sont rejetés. Il est obligé de quitter la France, et il emporte avec lui les malédictions d'un peuple entier. L'évêque Loménie de Brienne s'élève au ministère, se méprend, fait quelques tentatives et succombe. Les parlemens, un moment exaltés par une apparence de patriotisme, s'étaient refusés à l'impôt sur le timbre; les notables s'étaient séparés sans rien faire; le trésor public était vide; la ruine totale paraissait inévitable. M. Necker est rappelé par le vœu public : bientôt il reconnaît son insuffisance. D'après son avis, on convoque les états-généraux; mais la division ne tarde pas à éclater dans une assemblée composée d'élémens trop hétérogènes pour n'être pas discordans. Les ordres privilégiés ne veulent point se confondre avec les représentans de la multitude : ils s'assemblent dans leurs chambres respectives, et résistent à toutes les invitations pressantes de la majorité de la nation, représentée par les députés des communes. Ceux-ci se lassent de cette opposition, et, forts de la volonté de vingt millions d'hommes dont ils ont les pouvoirs, dont ils sont les agens, se constituent et se dénomment ASSEMBLÉE NATIONALE. La conduite ferme et mesurée des communes en impose enfin aux deux ordres. Déjà quelques représentans du clergé se sont mêlés à ceux de la nation, et annoncent les dispositions concordantes de la majorité des députés de cet ordre; déjà aussi, parmi ceux qu'on appelait les *gentils-*

hommes, quelques ames libres et quelques esprits ardens, qui espèrent des avantages d'une autre sorte, soit pour le bien public, soit pour eux-mêmes, de la grande révolution qui se prépare, divisent aussi la chambre de la noblesse. La coalition prochaine de tous les députés en un seul corps délibérant est enfin inévitable. Mais le roi, prévoyant tout ce dont était capable le duc d'Orléans, dont les projets de vengeance et d'ambition n'étaient que trop connus, entraîné d'ailleurs par les conseils de la noblesse, du clergé et de tous ceux qui craignaient la révolution, tant par intérêt personnel que par la prescience de tous les maux qu'entraîne un grand changement, voyant en outre que la réunion des députés n'était qu'apparente, et que le schisme entr'eux se prononçait chaque jour davantage, résolut de lever tous les obstacles au bonheur et à la tranquillité de l'état; il prit le parti de tenir une *séance royale*. Des hérauts d'armes la proclament. Dans l'intervalle la porte de l'assemblée est fermée, et gardée par des soldats. Il faut avouer que le roi fut mal conseillé, et qu'il était aisé de prévoir qu'une mesure aussi violente et aussi arbitraire serait regardée par la majorité de la nation comme un acte de despotisme : il faut convenir en même temps qu'aucun monarque ne s'est trouvé dans des circonstances aussi difficiles; car il ne faut pas perdre de vue cette faction d'Orléans, cette source de tous nos maux, faction dont la juste crainte entraîna souvent la cour dans des démarches auxquelles peut-être elle ne se serait pas portée en d'autres temps. Cependant commence le choc le plus violent entre l'autorité royale et la volonté nationale. La postérité n'oubliera jamais la réponse sublime de Mirabeau au maître des cérémonies (Brezé), quand celui-ci vint intimer aux représentans du peuple l'ordre du roi qui leur enjoignait de se séparer : « *Esclave*, lui répondit cet orateur, *dis à ton maître que nous sommes ici par les vœux du peuple, que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes.* » Cependant les députés, qui se rendaient successivement dans le lieu de leurs séances, éprouvaient la plus vive indignation de trouver les portes closes et investies par la force armée. Jean-Sylvain Bailly, président de l'assemblée, paraît, demande l'officier de la garde, qui lui répond qu'il lui est défendu de laisser entrer personne dans la salle des états-généraux. Alors Bailly, cet homme célèbre par l'étendue de ses connaissances, par ses mœurs pures et simples, par l'estime et la confiance universelles dont il jouissait, après avoir obtenu avec beaucoup de peine la permission d'entrer dans la salle pour prendre quelques papiers, se met à la tête de ses collègues. On s'encourage en marchant. Les députés arrivent en foule, se partagent en divers groupes dans la vaste avenue, s'irritent, s'électrisent, présentent l'aspect de ces nuages dispersés qui s'élèvent de l'horison, lançant déjà de toutes parts les éclairs et prêts à se réunir pour former la tempête. Quelques-uns voulaient que l'assemblée se tint sur la place même, au milieu d'un peuple innombrable et bouillant d'indignation; d'autres proposaient d'aller tenir la séance sur la terrasse de Marly : mais on préféra de se rendre dans un jeu de paume. Un d'entr'eux, malade (1), ne peut suivre les autres, il s'y fait porter. Ce lieu devient aussi auguste par la présence des représentans d'une grande nation en travail de la liberté, que les palais des plus grands monarques. La délibération nationale fut rapide et sublime. Ce fut le premier coup de foudre de la liberté naissante. Voici le saint décret, le serment sacré qui décida les hautes destinées de la France : « L'assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, à opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations et ne consomme l'œuvre importante pour laquelle elle s'est réunie, dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin partout où ses membres se réunissent, là est l'assemblée nationale, a arrêté que tous les membres de cette assemblée prêteront

(1) Goupilleau, député de la Vendée.

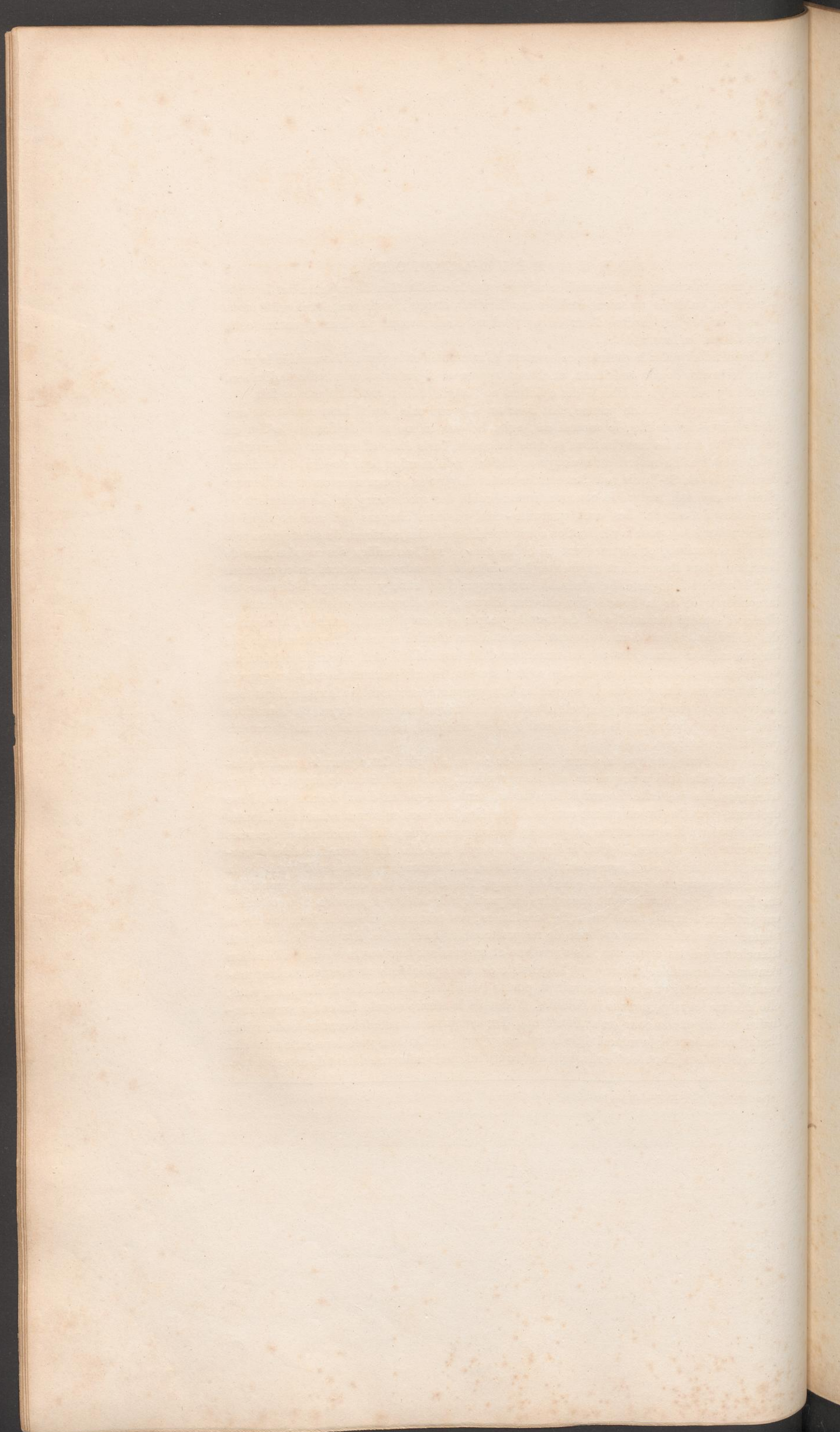
» à l'instant serment de ne jamais se séparer que la constitution du royaume et la régénération publique ne soient établies et affermies; et que, le serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

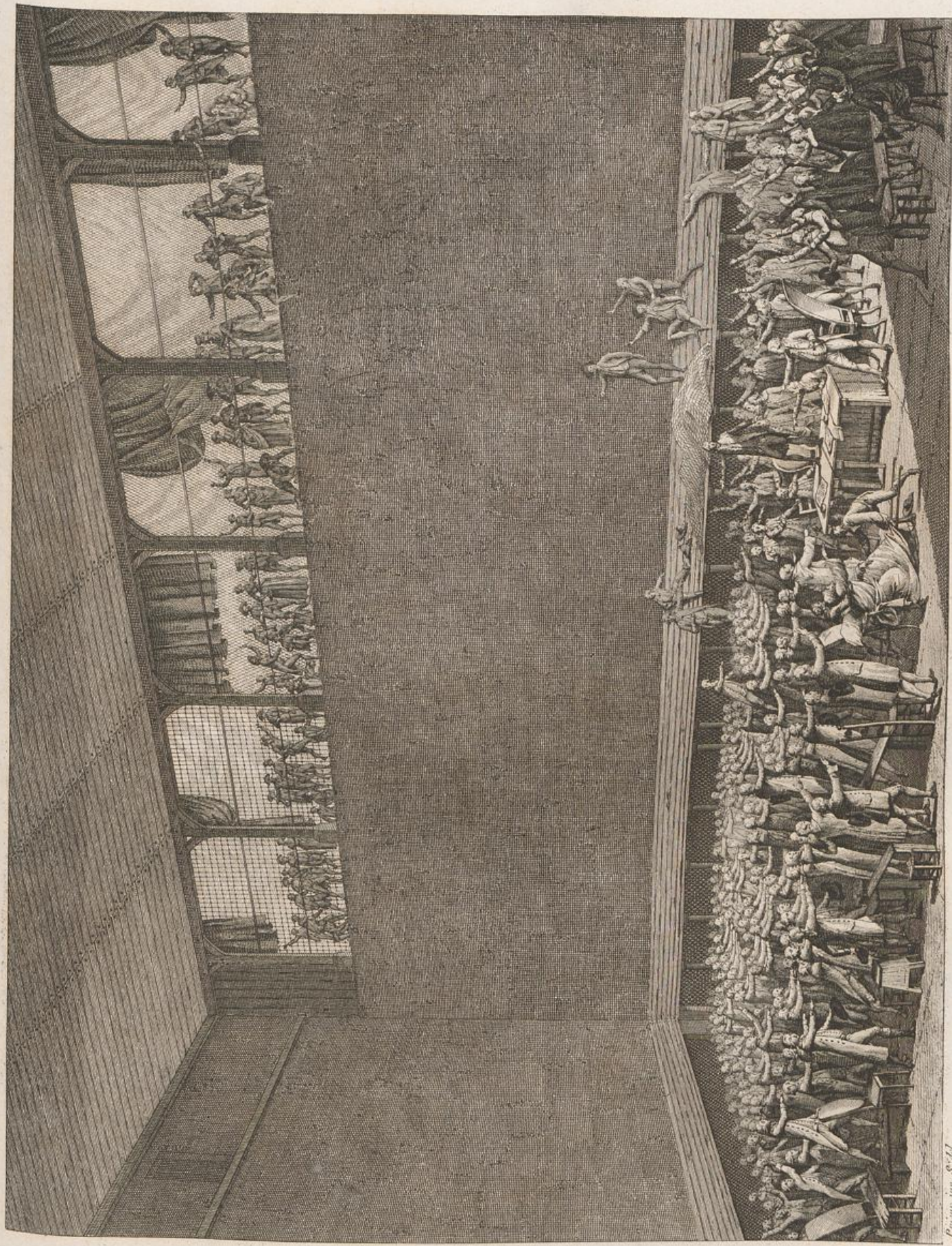
Le président prêta le premier ce serment à l'assemblée et le signa. L'assemblée le prêta entre les mains de son président, et chacun apposa sa signature à ce grand acte. Un seul député s'y refusa (1) : la liberté des opinions ne fut que mieux constatée par ce fait.

Le serment du jeu de paume, fait avec un si grand zèle, un si beau concert et une résolution si invincible, le samedi 20, agita le jour même et le lendemain le feu du patriotisme dans les imaginations et dans les cœurs. Paris était effervescent d'admiration et d'espérance. La majorité du clergé se décidait à la réunion, qui s'opéra, le lundi 22, dans l'église de St-Louis, où l'assemblée nationale tint sa séance avec un recueillement plein de majesté, malgré le concours innombrable des spectateurs qui remplissaient les bas-côtés du temple. Les cent quarante-neuf pasteurs citoyens qui avaient signé la délibération du 19, pour la vérification commune des pouvoirs, sortirent du sanctuaire après un appel nominal, et s'avancèrent en ordre dans la nef, au milieu des représentans de la nation, dont ils venaient augmenter le nombre et prendre eux-mêmes en ce moment seul le caractère auguste. Le vénérable archevêque de Vienne y prononça le discours de la concorde et de la liberté. Ses cheveux blancs, son éloquence paisible, le profond silence de toute l'assemblée et de tout le peuple qui emplissait l'enceinte, la réponse du président, pleine d'un sentiment doux et d'une dignité suprême, les larmes de joie de dix mille assistans, les accens unanimes d'une sensibilité tout ensemble patriotique et religieuse, le retentissement des voûtes sacrées, le saisissement de tous les cœurs, les nuances de plaisir et de gloire peintes et rayonnantes sur tous les fronts et dans tous les regards, formaient un spectacle d'enchantement nouveau sur la terre. Les sensations de ce moment heureux, de cette solennité de la concorde, ne sortiront jamais des cœurs qui les éprouvèrent.

La cour avait renvoyé la séance royale du 22 au 23 juin. Cette journée, moins éclatante que celle du jeu de paume, mérite cependant, sous une infinité de rapports, d'être transmise à la postérité. Le roi fit lire par le garde-des-sceaux deux déclarations, l'une en trente-cinq, l'autre en quinze articles. Il termina la séance en commandant aux députés de se séparer à l'instant même, et prévint les communes que, si elles montraient des vues différentes aux siennes, *il ferait le bien de son peuple sans elles*. La guerre fut alors ouvertement déclarée. Le roi, en sortant de la salle, fut accompagné par les députés de la noblesse et par une partie de ceux du clergé. Les députés des communes, immobiles sur leurs sièges, paraissaient incertains du parti qu'ils avaient à prendre. Des ouvriers emportaient à grand bruit ce trône, ces bancs, ces tabourets, appareil fastueux de la séance : le président leur ordonne de ne pas troubler l'assemblée. Frappés de la majesté silencieuse qui les environne, ils s'arrêtent et suspendent leur ouvrage. La délibération s'entame. L'assemblée déclare qu'elle persiste dans ses précédens arrêtés; et voulant prévenir les atteintes que la cour aurait pu porter à la liberté individuelle de chaque député, elle déclara leurs personnes inviolables. L'effet de la séance royale fut entièrement contraire à celui que la cour en avait attendu. Les communes s'assemblèrent le lendemain à l'heure accoutumée; la minorité de la noblesse s'y réunit. On comptait dans cette minorité le duc d'Orléans, dont le rôle révolutionnaire et l'infériorité datent de cette époque.

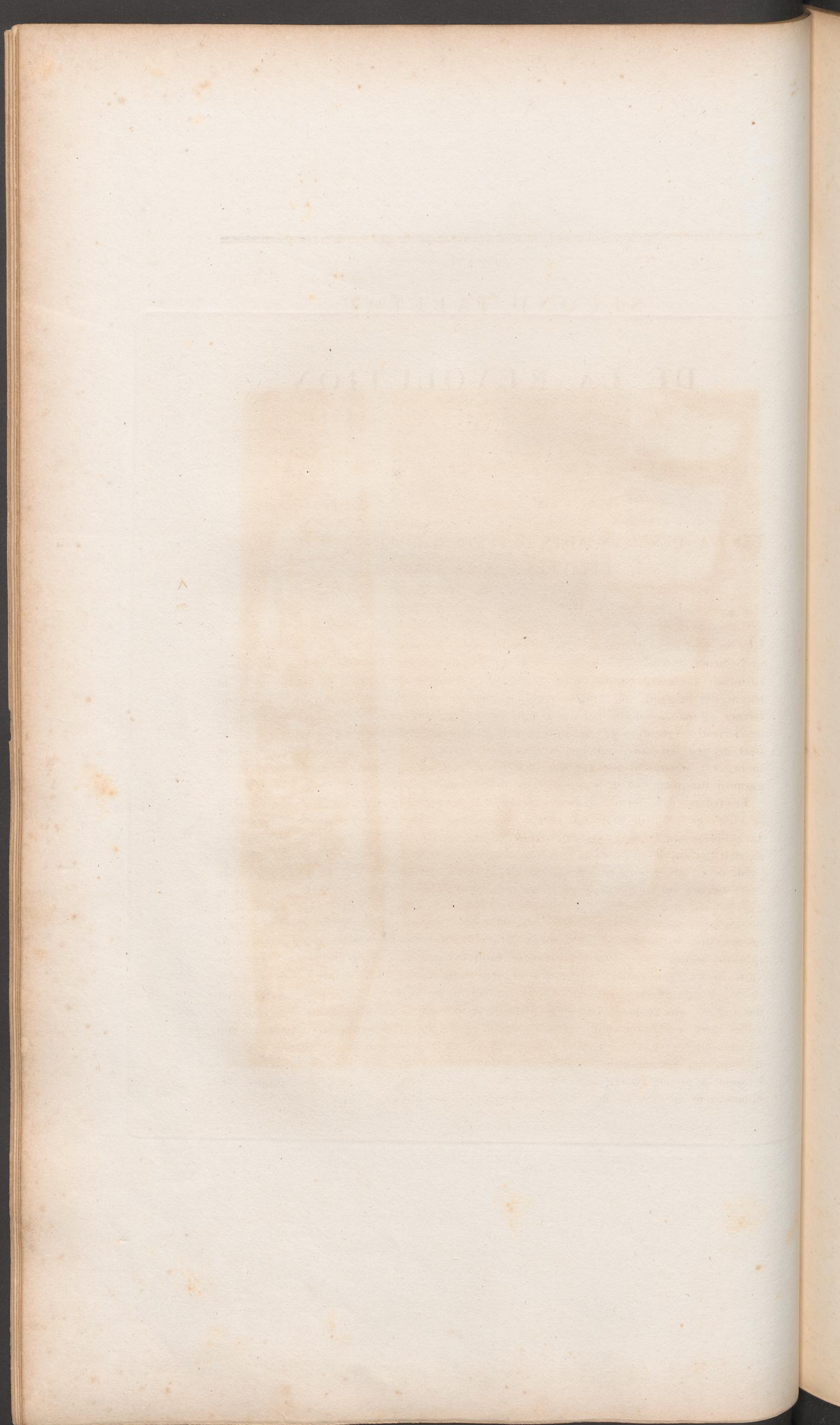
(1) Martin de Castelnau.





SERMENT DU JEU DE PAUME, A VERSAILLES.

le 20 Juin 1789.



S E C O N D T A B L E A U

D E L A R É V O L U T I O N .

LES GARDES-FRANÇAISES DÉTENUS A L'ABBAYE S.-GERMAIN ,
DÉLIVRÉS PAR LE PEUPLE.

O^N ne doit point compter parmi les mouvemens généreux du peuple vers la liberté, ni regarder comme son ouvrage, l'émeute excitée contre Réveillon, riche manufacturier du faubourg Saint-Antoine et citoyen estimable. Le pillage de ses ateliers, la fureur des brigands qui s'y livrèrent, les cris de mort poussés contre lui, l'ordre de fermer les maisons donné par une troupe de scélérats qui couraient les rues; les alarmes, les terreurs répandues en un instant dans la capitale, n'étaient qu'un complot de la part de ceux qui pressentaient la révolution, pour effrayer les esprits faibles, et se ménager la faculté d'entourer Paris de forces menaçantes, sous le juste motif de le garantir du pillage et de s'opposer aux brigands orléanistes.

Les commis des fermes avaient annoncé que, depuis quelques jours, il entrait dans la ville une foule de gens sans aveu. On ne voulut tenir aucun compte de cet avis. La police laissa les brigands s'attrouper, porter avec insolence l'effigie du citoyen dont ils détruisaient les possessions, et prononcer son arrêt de mort.

M. de Crosne, homme faible, indécis, gardant par ambition une place supérieure à ses talens, ne se met nullement en peine d'arrêter le brigandage. Il répond que le guet à pied et à cheval a d'autres occupations, et qu'il faut s'adresser au commandant des gardes-françaises. On fait vingt courses inutiles pour trouver M. du Châtelet; enfin on réussit à le joindre. Il n'est point effrayé de tout ce qui arrive; il va envoyer de puissans secours; et ces puissans secours sont une poignée de soldats pour garder un vaste enclos, une maison immense, et pour faire face à une multitude innombrable de vagabonds effrénés, qui passent la nuit dans les tavernes, et se disposent, par des orgies, aux crimes commandés pour le lendemain. Le commandant se repose, la police dort, ou plutôt tout le gouvernement veille, dans l'espérance d'un désordre qui va remplir ses vues. Aucun des séditieux n'est arrêté, aucune mesure n'est prise afin de réprimer les misérables, qui se trouvent assez riches pour répandre eux-mêmes l'argent à pleines mains, et entraîner avec eux les ouvriers séduits ou trompés. Ils commettent en effet les désordres qu'on avait prévus et désirés.

Quand les excès sont à leur comble, alors le secours arrive; et il ne peut plus que redoubler le mal en nécessitant le carnage. Des ordres exécrationnels sont donnés pour tirer sur une multitude de citoyens, dont la plupart n'étaient attirés là que par la singularité de l'événement, ou même par le zèle de la chose publique. On avait préparé pour les malfaiteurs des charrettes chargées de pierres, un bateau rempli de cailloux et de bâtons: ils furent interceptés; mais les tuiles, les ardoises, les meubles, y suppléèrent, et furent lancés comme une grêle sur les soldats de Royal-Cravate et sur les gardes-françaises. Blessés et furieux, ils obéirent à l'ordre de la vengeance. Les fusils, les baïonnettes, immolèrent des troupes de citoyens, tués sur les toits, percés dans les appartemens, dans les caves; et la nuit seule mit un terme à ces meurtres. Il ne fallait qu'un bataillon, placé la veille sur les lieux, pour parer à tout: mais on voulait un événement qui parût rendre nécessaire à Paris la présence des troupes nombreuses qu'on allait y amener, et il importait au ministère de rendre le peuple et le soldat irréconciliables.

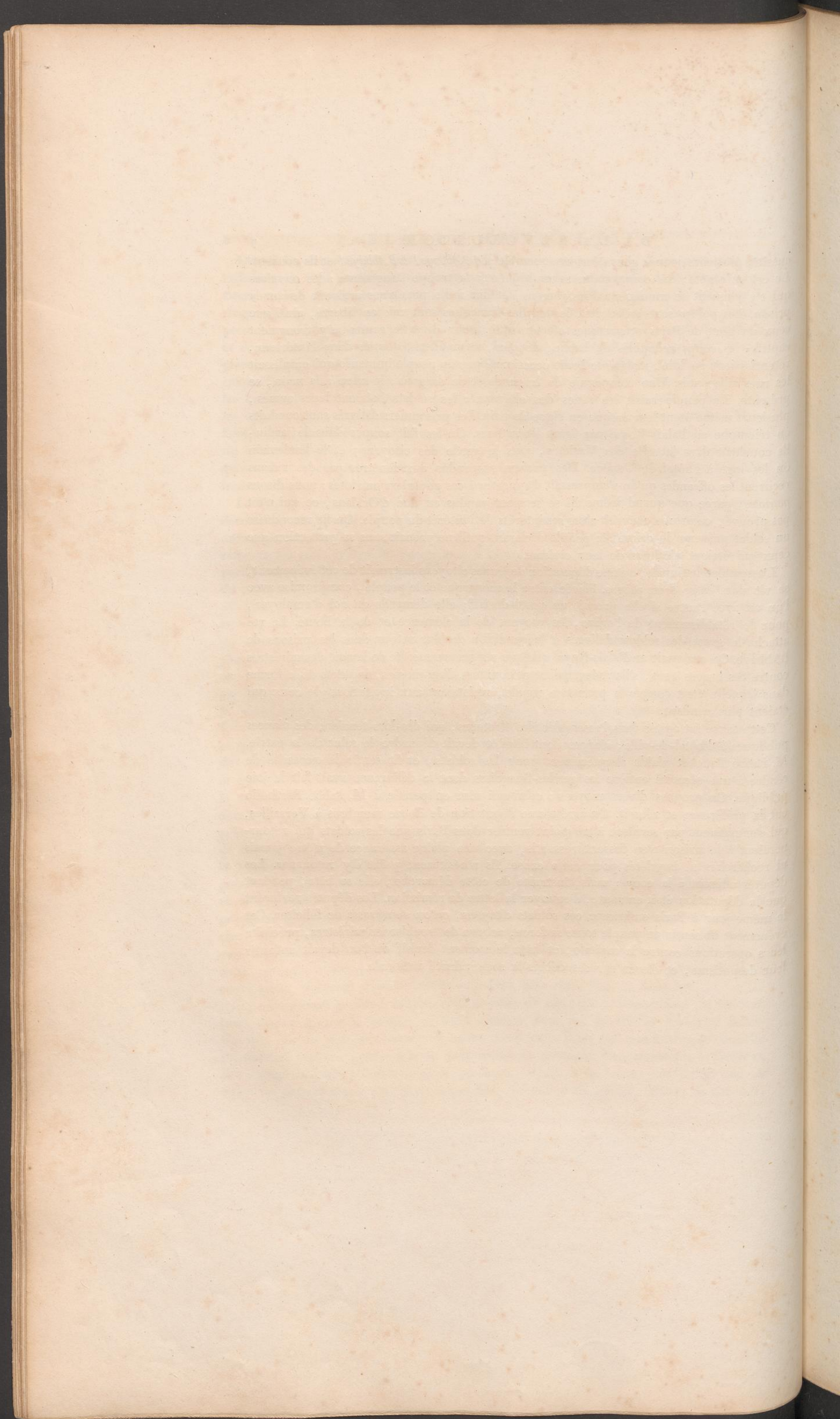
La Providence, qui, depuis le premier moment du nouvel ordre de choses, a toujours déconcerté les mesures des ennemis de la chose publique, fit tourner contre eux cet exécrationnel projet. On remplit de troupes tous les environs de la capitale. Quoique la réunion des trois ordres fût consommée à l'assemblée nationale, et que les ministres ne parlassent que de concorde entre le roi et les représentans, trente-cinq mille hommes de troupes de ligne étaient répartis entre Paris et Versailles; vingt mille autres étaient attendus; des trains d'artillerie les suivaient avec des frais énormes. Les camps sont tracés, les emplacements des batteries sont formés; on s'assure des communications, on intercepte les passages: les chemins, les ponts, les promenades, sont métamorphosés en postes militaires. Le maréchal de Broglie dirigeait tous ces mouvemens. La capitale, émue d'une indignation profonde à la vue d'un tel appareil de guerre, cherche des amis et des alliés dans les soldats français qui arrivaient de toutes parts. On leur fit sentir que la soumission absolue à la discipline des camps et des combats, qui fait leur force contre les ennemis de la patrie, n'est pas exigible contre la patrie elle-même, et que le serment des guerriers les lie à la nation encore plus qu'au roi. Le régiment des gardes-françaises, plus éclairé que le reste de l'armée par son séjour dans Paris et particulièrement animé d'un juste ressentiment pour s'être vu dans l'alternative d'être la victime des brigands du faubourg Saint-Antoine, ou le bourreau de ses concitoyens, donna le premier les preuves d'un patriotisme déclaré. Deux compagnies de ce corps refusent, le 23 juin, de tirer sur le peuple. Un jeune homme, officier récemment sorti de cette brave légion, malgré tous les liens du sang qui devaient l'attacher au parti de la noblesse, M. de Valadi, gagné, dit-on par d'Orléans, va de caserne en caserne prêcher les droits de l'homme, et rappeler à chaque soldat ce qu'il se doit à lui-même et ce qu'exige la patrie. Le succès répond à son zèle: les gardes se mêlent avec le peuple et prennent part à tous les événemens qui intéressent la nation. En vain les chefs inquiets les consignent; des cohortes entières sortent des casernes où elles étaient emprisonnées; et les soldats qui les composent, après avoir paru par centaines, deux à deux, et sans armes, au Palais-Royal, et y avoir reçu les applaudissemens de leurs concitoyens, rentrent dans les mêmes casernes sans causer aucun désordre.

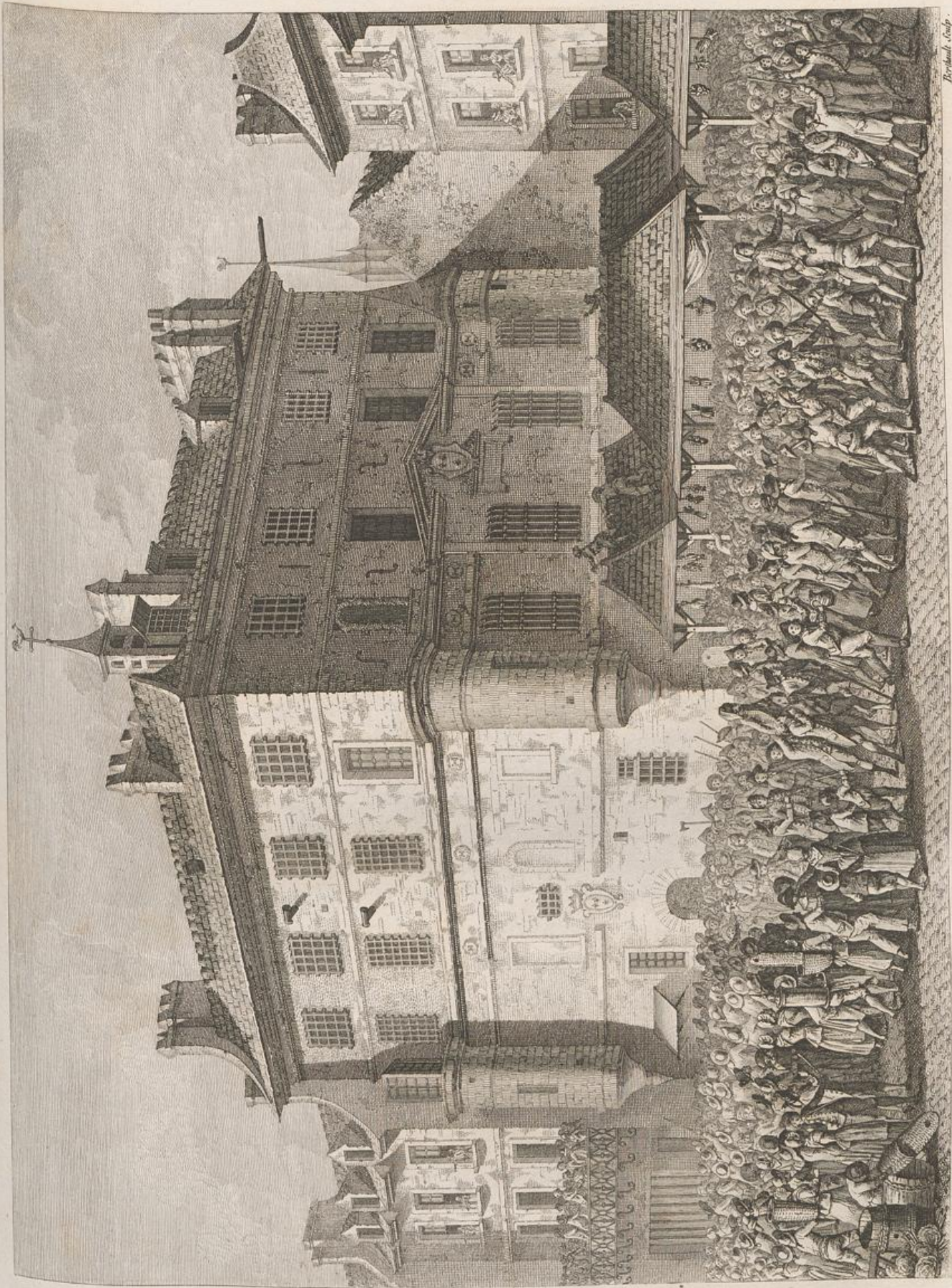
Cependant onze gardes-françaises, du nombre de ceux qui avaient refusé de tourner leurs armes contre le peuple, étaient détenus dans les prisons de l'Abbaye Saint-Germain. Le 30 juin, un commissionnaire remit au café de Foi une lettre par laquelle on donnait avis au public que la nuit même ils devaient être transférés à Bicêtre, lieu, disait la lettre, destiné à de vils scélérats, et non à de braves gens comme eux. A peine un citoyen d'une voix forte a-t-il fait, au milieu du jardin, lecture de cet avis,

aussitôt plusieurs jeunes gens s'écrient ensemble : *A l'Abbaye ! à l'Abbaye !* et ils courent. Le cri se répète ; les compagnons se multiplient ; la troupe s'augmente : les ouvriers qui s'y joignent se munissent d'instrumens , et dix mille personnes arrivent devant la prison. Les portes sont enfoncées , les gardes-françaises sont mis en liberté , ainsi que ceux du guet de Paris et quelques officiers qui , pour diverses causes , s'y trouvaient captifs ; les coups redoublés de hache , de pics , de maillets , donnés dans l'intérieur , retentissaient au loin , malgré le bruit occasionné par un peuple immense qui emplissait les rues adjacentes. Une compagnie de hussards et de dragons , le sabre à la main , se présente. Le peuple saisit les rênes des chevaux : les soldats baissent leurs armes , plusieurs même ôtent leur casque en signe de paix. Les prisonniers délivrés sont conduits en triomphe au Palais-Royal par leurs libérateurs. On les fait souper dans le jardin ; ils couchent dans la salle des Variétés , sous la garde des citoyens ; et le lendemain on les loge à l'hôtel de Genève. Des paniers suspendus aux fenêtres par des rubans regurent les offrandes qu'on s'empressait d'apporter à ces guerriers patriotes : nous disons *patriotes* , parce que quand même ils se seraient vendus au duc d'Orléans , ce qui n'est pas prouvé , ce prince couvrirait alors ses intérêts de l'intérêt du peuple. On fit reconduire un soldat prévenu de crime , le peuple déclarant qu'il ne prenait sous sa protection que ceux qui étaient victimes de leur civisme.

L'assemblée nationale , qu'une députation de jeunes citoyens instruisit de cet événement , se vit alors entre deux pièges. Placée entre le monarque et le peuple , compromise avec l'un ou avec l'autre si elle prenait un parti décisif ; elle demanda au roi d'employer , pour le rétablissement de l'ordre , les moyens de la clémence et de la bonté. Le roi attacha la grace des soldats délivrés à la condition de leur retour dans les prisons de l'Abbaye. On craignait au Palais-Royal quelque vengeance secrète de la part des ministres contre ces braves gens , s'ils redevenaient prisonniers. Eux-mêmes , inquiets de la forme dans laquelle était conçue la promesse royale , résistaient aux invitations de ceux qui étaient plus confians.

Cette cause fut agitée dans l'assemblée des électeurs , qui dès-lors tenaient des séances publiques à l'hôtel-de-ville ; séances dont bientôt devait dépendre le salut de la patrie. M. l'abbé Fauchet plaida éloquemment pour les soldats , et fit sentir la nécessité de rendre à une sécurité entière les gardes-françaises dont la délivrance avait fait la joie publique. On proposa divers moyens : celui qui vint en pensée à M. l'abbé Bertholio eut la préférence et réussit. On arrêta une députation de douze membres à Versailles , qui s'engagèrent par serment à ne point rentrer dans Paris que les soldats qui retourneraient à la prison n'en fussent ressortis , avec une pleine assurance de n'être jamais ni recherchés ni inquiétés pour cette cause. Ils n'hésitèrent point d'y retourner. Les députés allèrent à la cour : mais , instruite de cette démarche , elle se hâta , pendant que la députation était en route , d'envoyer la lettre de rémission. Les députés revinrent le même jour à Paris embrasser ces soldats citoyens , qu'on s'empressa de féliciter. Cet événement fit sentir au peuple toute sa force , acheva de troubler les ministres , précipita leurs opérations contre la capitale , et hâta le moment décisif où l'on devait anéantir leur despotisme , et élever sur ses débris la souveraineté nationale.





LE PEUPLE DÉLIVRANT LES GARDES FRANÇAISES A L'ABBAYE S^T GERMAIN.

le 30 Juin 1789

TROISIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PREMIÈRE MOTION DU PALAIS-ROYAL.

L'HISTOIRE morale de la révolution n'est pas d'un moindre intérêt que son histoire politique ; et si , dans la rapidité de tant d'événemens extraordinaires , il eût pu se trouver un spectateur tranquille et indifférent , qui , passant tour-à-tour de Paris à Versailles , eût entendu et comparé les discours et les opinions , il eût joui du plaisir attaché au plus grand contraste qui puisse à cet égard exister parmi les hommes ; il eût senti la vérité de l'observation que nous avons déjà indiquée , qu'il y a des nations moins différentes entre elles que ne l'étaient en France la classe qui gouvernait et celle qui était gouvernée.

On a peine à se figurer quel fut l'étonnement de la cour , des ministres , des nobles en général , en apprenant que le peuple avait forcé les prisons de l'Abbaye pour en tirer les gardes-françaises. Mais cet étonnement , mêlé de mépris et d'indignation , ressemblait à celui que des maîtres ont pour des esclaves révoltés , dont la punition est infaillible. Tous les dépositaires de l'autorité , dans quelque grade que ce fût , accoutumés à la regarder comme leur propriété particulière , ne pouvaient concevoir et plaignaient presque l'audacieuse démente qui venait de se permettre un pareil attentat : le plus grand nombre , demeuré étranger au progrès des idées générales , n'avait pas le plus léger pressentiment sur les approches d'une révolution que la partie éclairée de la nation regardait comme inévitable , sans pouvoir toutefois en calculer le terme ni la mesure. Quant aux maximes de liberté publique , de souveraineté nationale , de droits des hommes , devenues , quelques mois après , constitutionnelles , ces axiômes ne semblaient à la plupart des privilégiés que des théories imprudentes ; et ceux qui , plus instruits , en étaient moins surpris , les considéraient certes avec quelque raison comme des principes spéculatifs qui ne pouvaient jamais avoir d'application , et qui perdraient infailliblement les insensés capables de les croire admissibles dans la pratique. D'autres prévoyaient toutes les calamités qu'entraînerait l'anarchie qui se trouve toujours sur le passage de la servitude à la liberté. C'est ce qu'on vit peu de jours après , lorsque M. de Lafayette , député à l'assemblée nationale , vint proposer un projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen , et dire qu'on pouvait rendre la France libre comme l'Amérique. Cette idée , pardonnable peut-être à un philosophe ou à un avocat (c'était presque la même chose dans les idées de la cour) , parut le comble de la folie dans la

bouche d'un jeune gentilhomme qui se dégradait lui-même, et qui de plus attirait sur lui les vengeances du ministère, forcé à regret d'envelopper un chevalier français dans la proscription de tous ces hommes sans naissance, de tous ces gens *de rien* qui partageaient ses principes et son espoir. Il faut avouer que M. de Lafayette aurait dû joindre à son projet de déclaration des droits un projet non moins nécessaire de déclaration des devoirs.

Telle était à Versailles l'illusion générale lorsque la cour apprit la sortie des gardes-françaises prisonniers à l'Abbaye. Les ministres, en partageant l'indignation qu'elle excitait, réprimèrent néanmoins les premiers mouvemens de leur fureur. Ils se rassuraient en songeant qu'ils avaient à leurs ordres une armée prête à punir les rebelles. Ils dictèrent au roi une réponse mesurée, qui calma le peuple sans dissiper ses inquiétudes. Pendant ce temps, les maîtres de la force armée environnaient de troupes et de canons l'assemblée nationale; et, tandis qu'elle s'occupait à rédiger les droits de l'homme et du citoyen, elle était menacée d'une prochaine destruction.

Déjà Paris, qui votait pour la liberté, était menacé des plus grandes violences. Déjà se développait un plan d'attaque dont le succès paraissait infaillible. Les vives clameurs de la capitale éveillent enfin les alarmes des représentans, et l'éloquence de Mirabeau les décide à demander au roi la retraite des troupes. Dans la soirée du 10 juillet, une députation de vingt-quatre membres, présidées par l'archevêque de Vienne, est reçue dans le château de Versailles; elle présente au roi une adresse pleine d'énergie et de raison pour le décider à éloigner sans délai les régimens nombreux, les trains d'artillerie, et tous les apprêts d'incendie et de meurtre qu'on étalait d'une manière si terrible aux yeux des Français.

Dans cette adresse, où l'on avait épuisé toutes les armes de l'éloquence, on avait prédit les suites que devait avoir l'appareil formidable qui menaçait le peuple, et l'on proposait au roi les moyens de tout prévenir.

« La France, lui disait-on, ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des rois, et qu'on l'écarte par des vues sinistres du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous avez appelés pour fixer, de concert avec vous, la constitution, pour opérer la régénération du royaume. L'assemblée nationale vient vous déclarer que vos vœux seront accomplis; que vos promesses ne seront point vaines; que les pièges, les difficultés, les terreurs, ne retarderont point sa marche, n'intimideront point son courage. »

On entraît dans les détails de tous les dangers qu'occasionnait le rassemblement des troupes, et l'on ajoutait :

« Il est d'ailleurs une contagion dans les mouvemens passionnés. Nous ne sommes que des hommes : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles, peuvent entraîner au-delà du but. Nous serons obsédés d'ailleurs de conseils violens et démesurés; et la raison calme, la tranquille sagesse, ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres et des scènes factieuses. Le danger est plus terrible encore; et jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous : de grandes révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes; plus d'une entreprise fatale aux nations (on n'osait dire *aux rois*) s'est annoncée d'une manière moins sinistre et moins formidable, etc. »

Le monarque, dont on dictait les paroles, fit une réponse ambiguë, et persista dans le projet de conserver autour de lui toutes les forces qu'il prétendait nécessaires au bon ordre et à la tranquillité publique.

Cette démarche de l'assemblée nationale, cette confiance dans la parole du roi, confiance que Paris ne partagea point, déterminèrent les ministres à presser l'exécution de leur projet. La disgrâce de M. Necker, qui désapprouvait toutes ces mesures, était résolue; mais elle ne devait avoir lieu que dans la nuit du 14 au 15. Les conjurés, impatiens,

devancèrent l'exécution de ce projet, et crurent faire un grand pas en précipitant le départ du seul ministre qui leur était contraire. Dès le 11 on lui fit donner l'ordre de sortir du royaume dans vingt-quatre heures et avec tout le secret possible. Il obéit si exactement, que son frère et sa fille, en présence desquels il avait reçu la lettre de cachet, n'en furent instruits par lui-même que lorsqu'il fut arrivé, le lendemain 12, à Bruxelles. Paris reçut le même jour à midi cette nouvelle inattendue. Celui qui l'apporta au Palais-Royal fut traité comme un insensé, et pensa être jeté dans le bassin : mais bientôt elle se confirma, et il ne fut plus permis d'en douter. Le jardin était rempli de groupes menaçans ou mornes. Alors parut au milieu d'eux un ardent démagogue, Camille Desmoulins. Il faut l'écouter, c'est lui-même qui parle : « Il était deux heures et demie. Je venais sonder. Ma colère contre les despotes était tournée en désespoir. Je ne voyais pas les groupes, quoique vivement émus ou consternés, assez disposés au soulèvement. Trois jeunes gens me parurent agités d'un plus véhément courage : ils se tenaient par la main. Je vis qu'ils étaient venus au Palais-Royal dans le même dessein que moi. Quelques citoyens *passifs* les suivaient. Messieurs, leur dis-je, voici un commencement d'attroupement civique : il faut qu'un de nous se dévoue, et monte sur une table pour haranguer le peuple. — Montez-y. — J'y consens... Aussitôt je fus porté sur la table, plutôt que je n'y montai. A peine y étais-je, que je me vis entouré d'une foule immense : voici ma harangue, que je n'oublierai jamais :

« Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles ; M. Necker est renvoyé : ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemi de patriotes ; ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes, et de prendre une cocarde pour nous reconnaître.

« J'avais les larmes aux yeux, et je parlais avec une action que je ne pourrais ni retrouver ni peindre. Ma motion fut reçue avec des applaudissemens infinis. — Quelles couleurs voulez-vous?... Quelqu'un s'écria : — Choisissez. — Voulez-vous le verd, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie?... Des voix s'élevèrent : — Le verd, couleur de l'espérance... Alors je m'écriai : Amis, le signal est donné : voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains... Puis tirant deux pistolets de ma poche, je dis : — Que tous les citoyens m'imitent... Je descendis, étouffé d'embrassemens : les uns me serraient contre leurs cœurs ; d'autres me baignaient de leurs larmes. Un citoyen de Toulouse, craignant pour mes jours, ne voulut jamais m'abandonner. Cependant on m'avait apporté du ruban verd : j'en mis le premier à mon chapeau, et j'en distribuai à ceux qui m'environnaient. »

Telle fut la première motion qui établit l'insurrection au Palais-Royal, donna le signal de la liberté, et malheureusement fut aussi le signal des mouvemens sanguinaires dont ce même Palais-Royal et d'autres endroits de la capitale ont été depuis les moteurs et les théâtres. Le citoyen qui eut le courage de la faire a sans doute à se reprocher le délire de ses écrits à cette époque, et surtout d'avoir été vendu au duc d'Orléans. Mais il a bien expié ces torts depuis en se dévouant à la mort, pour avoir osé le premier s'élever contre la tyrannie décenvirale, et la démasquer dans son dernier journal, intitulé *Le Vieux Cordelier*. (1)

(1) Camille avait fait ses études avec Robespierre ; il était lié avec lui de la plus grande intimité : cela ne put le sauver. Lorsqu'il fut garotté pour aller à l'échafaud, il criait en écumant de rage : « Faut-il que j'aie été dupe de Robespierre ! » Camille n'était méchant que la plume à la main. On l'a appelé le *La Fontaine de la révolution*, tant il avait de simplicité, de douceur et de bonhomie ; mais sa tête était facile à s'exalter.

On peut citer ce jeune homme comme un exemple mémorable des rapides effets de la liberté. Il a lui-même raconté depuis que, né avec une ame timide et un esprit pusillanime, l'une se trouva tout d'un coup échauffée d'un courage intrépide, et l'autre comme éclairé d'une lumière nouvelle. Sans doute cette même influence de la révolution prochaine se fit sentir à tous les jeunes gens dont l'ame était née pour elle, et qui, des ténèbres où la servitude publique devait tenir enfouis leurs talens ou leurs vertus passaient subitement et contre leur espérance au grand jour de la liberté, qui devait développer ces mêmes vertus et ces mêmes talens.



Benard del.

Benard sculp.

MOTION FAITE AU PALAIS ROYAL, PAR CAMILLE DESMOLINS.

1e 12 Juillet 1789.

OLIVIERE TARTAGLIA

DE LA REVOLUTION

[The text in this section is extremely faint and illegible, appearing as a large, light-colored rectangular area.]

QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

SORTIE DE L'OPÉRA.

LE grand mouvement excité dans Paris par le renvoi de M. Necker avait deux causes : d'abord, l'opinion qu'on s'était formée de cet administrateur, dont l'influence au conseil se liait alors dans tous les esprits à l'idée du bonheur public. On l'avait vu dans son premier ministère porter la plus stricte économie dans l'emploi des revenus de l'état. Il avait fréquemment repoussé les avides sollicitations des courtisans, et une fois entre autres il avait répondu à l'un d'eux : « Ce que vous me demandez forme la contribution de plusieurs villages. » Ce mot, répandu parmi le peuple, était devenu presque aussi célèbre que *la poule au pot*, promise en quelque sorte aux paysans par Henri IV, et qui ne leur a été donnée ni par lui ni par ses successeurs. Ce mot avait concilié au ministre une popularité qui semblait indestructible. Son retour au ministère l'avait encore accrue, et son exil inattendu paraissait le signal des projets hostiles médités contre Paris. Il devenait en quelque sorte une déclaration de guerre aux habitans de la capitale.

Le second motif de l'insurrection, moins aperçu de la multitude, mais non moins impérieux, était le besoin presque généralement senti de mettre Paris sous la protection d'une force publique capable de diriger la bouillante énergie du peuple, qui, par l'impétueuse irrégularité de ses mouvemens, pouvait compromettre le salut de la ville et même de l'empire.

Les électeurs ne tenaient d'assemblées ordinaires qu'une fois la semaine. Déjà leurs séances, qu'ils avaient rendues publiques, les avaient montrés capables de prendre des mesures de vigueur dans les événemens décisifs que chacun prévoyait. Nicolas Bonneville avait fait le premier la motion d'armer les citoyens, et de former ce qu'on appelait alors une garde bourgeoise. Cette idée, qui avait d'abord effrayé les esprits, incertains du moment où l'on pourrait tenter à force ouverte de secouer le joug du despotisme, s'était reproduite peu de jours avant l'exil du ministre chéri; et l'on se proposait, vu la multitude des régimens qui environnaient Paris, de la réaliser au plutôt. Mais la formation des citoyens en corps de commune était un préalable nécessaire.

Dans les premières assemblées électives, séparées en trois chambres, l'abbé Fauchet avait soutenu le droit et la nécessité de cette organisation des habitans en commune : mais il parlait à un clergé trop ami de l'ancien régime pour entendre des pensées libres et courageuses. Il fit de nouveau cette proposition aux électeurs réunis : elle

fut accueillie comme elle devait l'être par des hommes qui voulaient se montrer citoyens. Il alla plus loin. Le 9, veille du premier jour de l'insurrection décidée, on venait de faire un tableau très-sensible des dangers qui environnaient la cité. Il proposa aux électeurs de se constituer eux-mêmes comme élus du peuple, et les seuls actuellement en activité, sous le titre de représentans provisoires de la commune de Paris, jusqu'à l'instant où elle se rassemblerait elle-même, soit pour les confirmer dans cette fonction, soit pour en nommer d'autres. Les présidens de l'assemblée, MM. la Vigne et Moreau de Saint-Méry, eurent peur des applaudissemens qu'obtenait cette proposition; et, dans l'inquiétude qui les agitait, ils demandèrent du temps pour discuter cette question importante, et voulurent remettre à huit jours une décision si essentielle. A cette proposition du délai d'une semaine entière pour rassembler les électeurs, tandis que tout annonçait une crise prochaine, un d'entre eux, qui arrivait de Versailles, et qui avait vu tout l'appareil de la guerre préparée à la patrie, M. de Leutre, se lève, et d'une voix perçante crie: « Qu'ose-t-on nous dire? Huit jours! Dans trois, si nous ne sommes sur nos gardes, tout est perdu. Rassemblons-nous demain. Si nos présidens balancent, qu'ils se démettent, nous en choisirons de moins timides. » Il désigna M. de la Salle et l'abbé Fauchet.

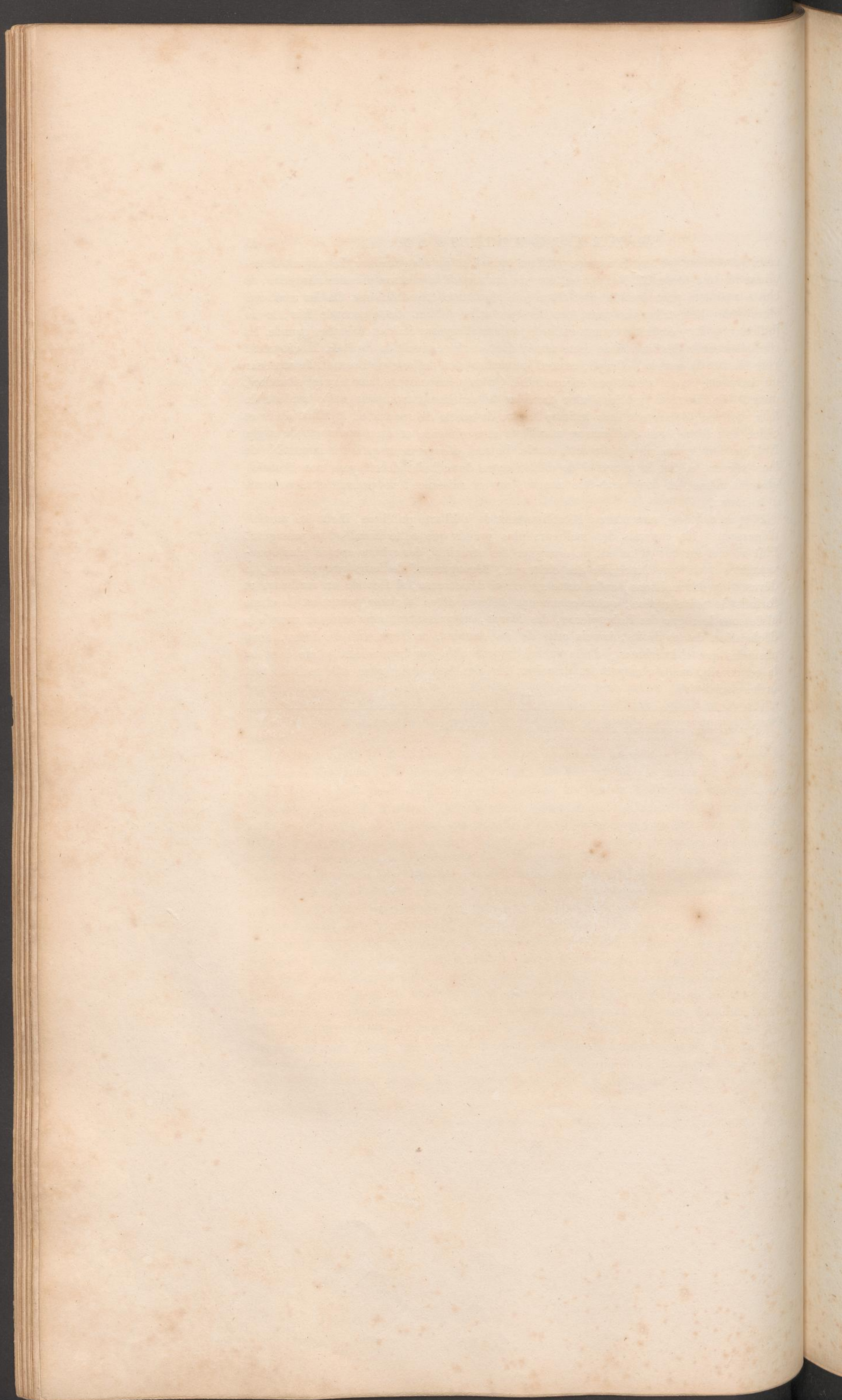
MM. la Vigne et Moreau de Saint-Méry cédèrent à leurs craintes; ils déclarèrent qu'ils se démettaient. L'assemblée s'ajourna au surlendemain pour l'élection des présidens. On s'étonne de ne pas trouver dans l'historique du procès-verbal des électeurs ces faits authentiques et incontestables. La justice et l'intérêt public condamnent également ces réticences mensongères qui trompent ou égarent l'opinion du peuple sur le vrai caractère de ses défenseurs, plus ou moins courageux, dans le moment où il lui importe le plus de les connaître et de les distinguer. Dès que la révolution fut décidée par l'unanime et invincible insurrection de la capitale, ces deux mêmes hommes qui, trente-six heures auparavant, se démettaient de leur présidence pour n'être pas comptables au gouvernement de l'énergie de l'assemblée, reprirent leurs fonctions, où ils se trouvaient forts de toute la puissance du peuple. La prise de la Bastille acheva de les rendre intrépides.

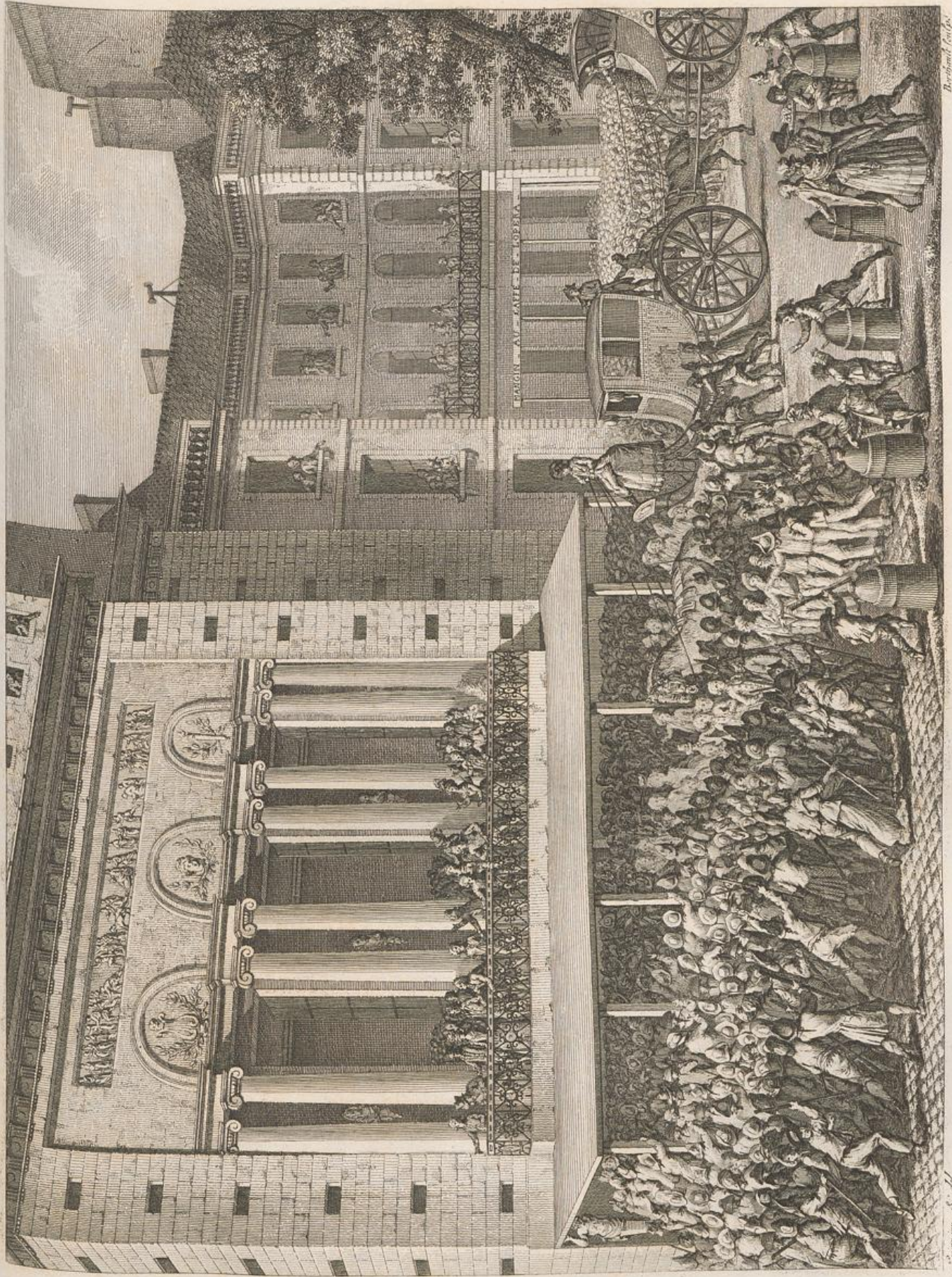
Si la motion de M. de Leutre, qui voulait, le samedi au soir 9 juillet, que dès le lendemain l'assemblée des électeurs se réunît, eût été arrêtée, le centre de ralliement se fût trouvé prêt pour diriger à l'instant même les forces éparses des citoyens, les brigands eussent été contenus, les barrières n'eussent pas été incendiées, Saint-Lazare n'eût pas été pillé, et la liberté eût marché d'un pas mesuré dès sa naissance. Mais les électeurs ne croyaient pas la crise si prochaine, et ils étaient persuadés qu'on serait à temps le lundi 13 pour prévenir tous les périls. L'exil de M. Necker ayant tout précipité, dès quatre heures du soir, le dimanche, après la motion de Camille Desmoulin au Palais-Royal, l'effervescence des patriotes fut extrême. Le peuple, outré de colère, mais non consterné de l'insulte qui venait de lui être faite par le renvoi d'un ministre en qui il avait placé sa confiance, n'apprit qu'avec indignation que les spectacles étaient ouverts et qu'ils étaient remplis. La motion faite au Palais-Royal de les fermer fut appuyée, décrétée, exécutée sur-le-champ: chose inouïe jusqu'alors, et dont l'idée seule était faite pour frapper d'étonnement! Jamais particulier n'avait obtenu cet honneur, devenu exclusivement un hommage à la splendeur du rang suprême, ou de ceux que la naissance en approchait. Un semblable hommage supposait que leurs maladies, leurs infortunes, et surtout leur mort, étaient toujours des calamités publiques. Cinq semaines auparavant, le 4 juin, pendant la dernière maladie du Dauphin, mort âgé de sept ans, les spectacles avaient été fermés; et, le 11 juillet, on les fermait pour la retraite d'un citoyen cher au peuple. Ce rapprochement seul eût suffi pour irriter l'orgueil de

ceux qui croient que tout hommage public n'appartient qu'à la grandeur. La plupart détestaient dès long-temps M. Necker ; et , lors de son renvoi , après son premier ministère , sa chute avait été pour eux le sujet d'une joie révoltante et scandaleuse. On les avait vus alors étaler leur triomphe dans tous les spectacles publics. Cette seconde fois , le 12 juillet 1789 , ils y étaient accourus en foule , et leur allégresse était encore plus grande. Ils connaissaient la destination de cette armée dont on investissait la capitale. Ils croyaient voir bientôt le peuple , effrayé , asservi , retomber sous le joug qu'il venait de soulever un moment , et qui n'était pas encore brisé. Qu'on se représente leur étrange situation , quand l'insurrection publique vint troubler le sentiment trompeur qu'ils avaient de leur victoire , et surtout leur intimer l'ordre de sortir du spectacle ! Il fallut obéir et céder à la force , qui d'ailleurs se manifesta sans violence et avec une sorte de règle. Nul accident grave ne signala cette sortie. Le seul désagrément qu'il fut impossible de leur sauver , ce fut la nécessité de défiler entre deux haies de citoyens non décorés , obscurs même , et dont peut-être aucun , par sa naissance , ne pouvait être présenté à la cour.

Plût au ciel que , sans nuire à l'établissement de la liberté publique , il eût été possible d'épargner à ses ennemis des malheurs plus grands que cette humiliation passagère ! Plût au ciel surtout qu'on eût pu épargner des atrocités , des crimes encore plus épouvantables , tels que l'incendie des châteaux , l'égorgeement de leurs propriétaires , la dévastation des moissons , enfin cette guerre si désastreuse , si féconde en malheurs et forfaits de toute espèce , qu'on commença d'élever entre la classe pauvre et la classe aisée sous le règne des Robespierre , des Marat , en présentant sans cesse au peuple la déclaration de ses droits , jamais celle de ses devoirs , en l'enivrant des idées , aussi absurdes que chimériques , d'une égalité impraticable par la manière outrée dont on la concevait , en l'abreuvant des principes les plus faux et les plus subversifs de tout ordre social. (1)

(1) IL NE DOIT , IL NE PEUT Y AVOIR D'ÉGALITÉ QUE DEVANT LA LOI.





LE PEUPLE FAISANT FERMER L'OPERA.

1e 12 Juillet 1789.

CINQUIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

BUSTES DE MM. D'ORLÉANS ET NECKER PORTÉS EN TRIOMPHE, ET BRISÉS A LA PLACE DE LOUIS XV.

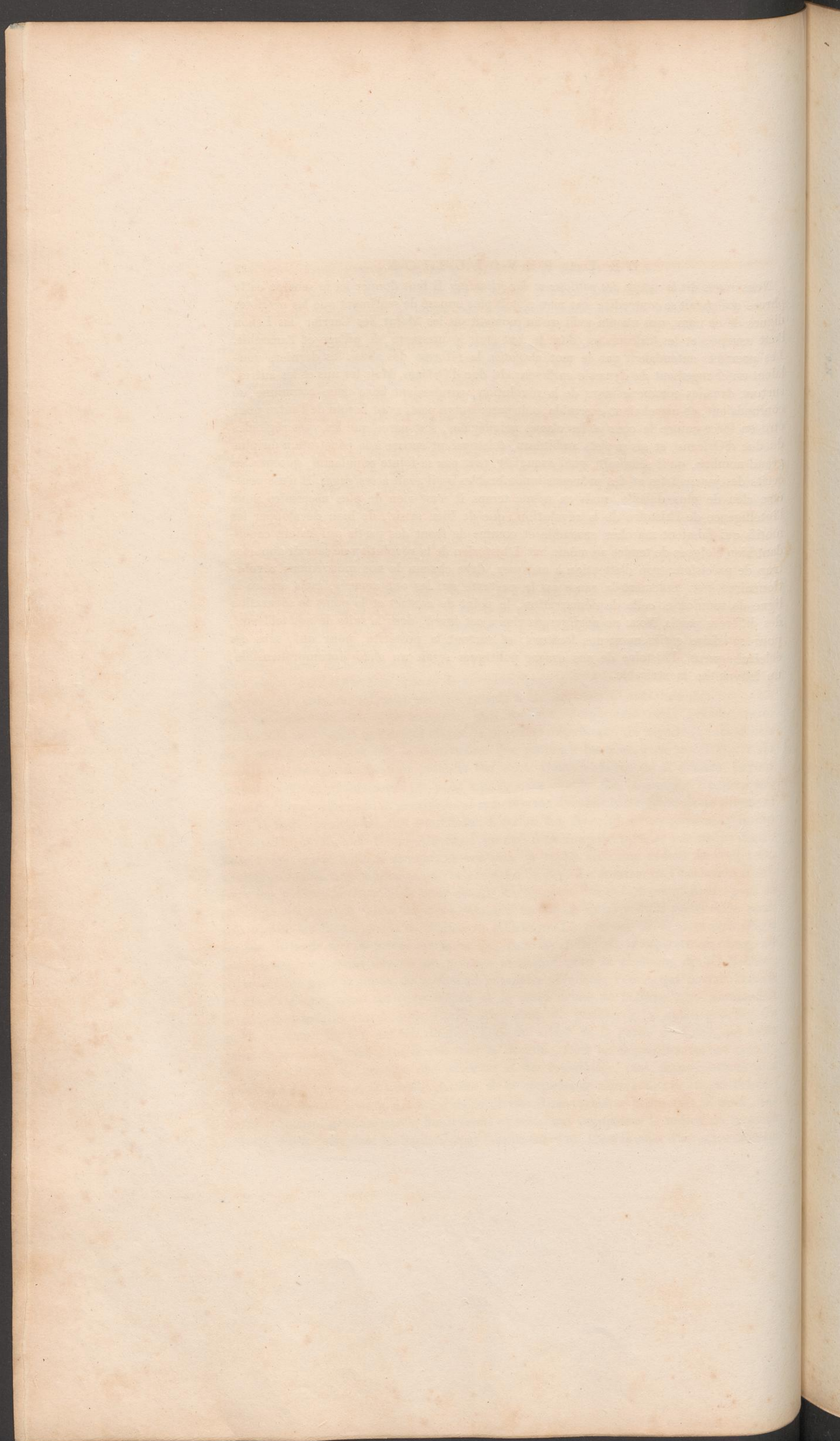
LES tableaux précédens ont suffisamment fait concevoir quel était le trouble, le désordre, l'agitation de Paris. Chaque instant y apportait de Versailles des nouvelles qui, vraies ou fausses, redoublaient la fermentation générale. Les lieux publics, les jardins, les cafés, n'offraient partout que des groupes d'hommes avides de parler ou empressés d'entendre; et, dès le matin de cette journée mémorable, un pressentiment inquiet avait fait sortir de leurs maisons les citoyens les plus paisibles. Les amis, les voisins se visitaient; les indifférens même s'abordaient avec cet air de confiance, de bienveillance mutuelle, qui naît du sentiment d'un péril et d'un intérêt communs. Dès la veille, un bruit sourd, s'était répandu que M. Necker était disgracié, et l'on connaissait les dispositions de la cour peu favorables pour ce ministre. Elle pardonnait rarement à ceux qui avaient été l'objet d'un enthousiasme universel, semblable à celui qu'il avait fait naître le jour de la séance royale; et de pareils triomphes étaient représentés par les courtisans comme de cruelles offenses pour le trône. Cependant telle était à Paris l'opinion qu'on avait de M. Necker, du besoin que la cour même avait de lui, qu'on supposait la cour convaincue de cette vérité autant que la capitale. Cet homme célèbre jouissait alors, dans une monarchie, d'une popularité que les démagogues les plus heureux ont rarement obtenue dans les républiques : on se plaisait à voir en lui l'homme du peuple et l'ami de la liberté. Il l'était en effet, mais dans des limitations alors inconnues. Revenons à ce moment du 12 juillet qui associe le triomphe de M. Necker aux premiers mouvemens de la liberté naissante.

A peine la nouvelle de sa disgrâce et de son départ fut-elle répandue et confirmée, la consternation devint générale : dans une partie du peuple elle se manifesta par des emportemens, par une fureur aveugle qui le poussa à incendier plusieurs barrières : dans l'autre, elle se montra par une douleur profonde, mêlée d'indignation : bientôt elle se caractérisa par tous les signes qui annoncent une calamité publique. En un moment on retrouva partout le deuil de la patrie. Tandis que des multitudes de citoyens ferment

les grands théâtres où se réunissent les hommes éclairés, interdisent les petites salles des boulevards où le peuple se porte habituellement; tandis que l'on commandait à tous des pensées sévères, quelques-uns conçurent l'idée d'un spectacle nouveau, à-la-fois triomphal et funèbre, qui annonçait en même temps la confiance et la terreur. Dans le cabinet de Curtius étaient en cires coloriées un grand nombre de bustes d'hommes célèbres. On y saisit ceux de M. Necker et de M. d'Orléans qu'on croyait enveloppés dans la disgrâce du ministre. On les couvre de crêpes ainsi que le tambour qui les précède. On les porte des allées du boulevard du Temple dans la rue Saint-Martin, au milieu d'un cortège innombrable qui se grossit à chaque pas. Le cri répété, *Chapeau bas*, fait un devoir aux passants de saluer ces images révérees. Le guet à cheval de la porte de la Planchette reçoit du peuple l'ordre d'escorter les porteurs. La garde de Paris cède aussitôt à cette volonté générale. On se précipite de toutes les issues pour voir cette nouveauté républicaine. On en augmente sans cesse la pompe tumultueuse, bizarre, et cependant imposante. Tout s'ennoblissait par l'idée d'honorer avec éclat deux hommes qu'on croyait victimes de leur généreux amour pour le peuple. Malgré le juste mépris où était tombé le duc d'Orléans avant la révolution, le peuple, toujours dupe des apparences, séduit surtout par les prôneurs à gages de ce prince, le regardait alors comme son ami, son protecteur. Les rues Grenétat, Saint-Denys, la Féronnerie, Saint-Honoré, par où passent successivement les images devenues momentanément l'objet du culte public, contiennent à peine les flots de citoyens qui se succèdent avec une rapidité toujours croissante.

C'est avec cet immense cortège que les bustes arrivent à la place Vendôme. On les promène autour de la statue de Louis XIV. . . . O changemens opérés par la révolution d'un siècle! Là fut élevé le bronze de ce monarque, qui, d'un regard, faisait trembler sa cour, vit près de soixante ans son peuple à ses genoux; et maintenant. . . . Ce sont les suites de son faste ruineux, qui, de loin, préparaient cette grande, cette immortelle révolution qui devait élever la première république du monde sur les débris du pouvoir absolu, et sur la destruction des préjugés les plus antiques. L'esprit du peuple est changé. Ce ne sont plus ces Parisiens, ridicules héros de la Fronde, fuyant devant quelques soldats soudoyés pour contenir ou châtier des bourgeois. Un détachement de Royal-Allemand se précipite sur ces citoyens devenus intrépides; ils ne prennent point la fuite, comme on s'en était flatté. L'action fut vive, plusieurs personnes furent blessées. Un cavalier de Royal-Allemand fut tué d'un coup de pistolet par un médecin. Le cortège écarte enfin la troupe, et continue sa route avec une ardeur nouvelle. On voulait se rendre aux Tuileries par la place Louis XV. Là commença l'exécution manifeste des projets hostiles de la cour contre les citoyens. Un détachement de dragons se précipite à coups de sabre sur l'innombrable multitude qui s'y était rassemblée pour voir passer les bustes de MM. Necker et d'Orléans. Le porteur de la première effigie fut tué, le buste mis en pièces: incident qui, dans les siècles où la superstition changeait tout en augure, serait devenu un présage menaçant pour la personne de M. Necker, ou du moins pour la durée de sa faveur populaire. François Pepin, qui portait l'effigie de M. d'Orléans, reçut un coup d'épée de la main même de l'officier qui commandait le détachement, et fut de plus atteint d'un coup de pistolet à la jambe gauche. Un garde-français fut tué par un dragon; mais un soldat de la garde de Paris, qui avait vu d'où le coup partait, tua à son tour le dragon, dont les dépouilles furent portées au Palais-Royal. Le cortège des patriotes et des orléanistes, sans armes, étonné plus qu'effrayé de cette course à bride abattue, de ce cliquetis de sabres, de ces images brisées, de ce sang, de ces morts, fut forcé de se diviser. Une partie se porta vers le quai, une autre rebroussa chemin par le boulevard, et ceux qui occupaient le milieu de la scène entrèrent pêle-mêle dans les Tuileries par le pont-tournant. C'est le sujet d'un autre tableau.

Nous avons dit *le cortège des patriotes et des orléanistes*. Il faut donner ici le sens de cette phrase qui paraît se contredire : car rien n'était plus opposé de sentiment que les patriotes dignes de ce nom, qui n'a été avili qu'au moment où les Marat, les Carrier, les Lebon l'ont usurpé, et les orléanistes, dont le but était le massacre, le pillage et l'anarchie. Les premiers entendaient par le mot *révolution* la réforme des abus : les derniers voulaient un changement de dynastie en faveur du duc d'Orléans. Mais les uns et les autres, surtout dans les commencemens de la révolution, paraissaient faire cause commune, se confondaient, et marchaient ensemble, soit parce qu'un parti avait besoin de l'autre pour être en force contre la cour et les classes privilégiées, soit parce que les vues régicides du duc d'Orléans, et ses projets ambitieux, échappaient encore à la pénétration du plus grand nombre, qu'il séduisait, qu'il aveuglait, tant par sa feinte popularité, que par les écrits des journalistes et des prôneurs innombrables qu'il avait à ses gages. Il n'est peut-être rien de plus difficile, mais en même temps il n'est rien de plus nécessaire pour l'intelligence de l'histoire de la révolution, que de bien saisir, de bien développer les motifs qui faisaient marcher ensemble et comme de front des partis qui étaient cependant bien éloignés de tendre au même but. L'historien de la révolution ne saurait apporter trop de précision, trop d'attention à marquer, dans chacun de nos mouvemens révolutionnaires, non seulement la cause ou le prétexte qui les ont amenés, mais encore la ligne de réunion et celle de démarcation, le point de contact et le point de séparation des différens partis. Nous ne négligerons rien à cet égard, dans la suite de nos tableaux, pour satisfaire entièrement nos lecteurs, et surtout la postérité, pour qui, sans ces éclaircissemens, l'histoire de nos orages politiques serait un chaos incompréhensible, un labyrinthe inextricable.





LES BUSTES DE M.^{RS} D'ORLEANS ET NECKER PORTÉS A LA PLACE LOUIS XV.

le 12 Juillet 1789

TABLEAU

DE LA REVOLUTION

LES FRANÇAIS EN 1789

Le tableau ci-dessous représente l'état de la France en 1789, à l'époque de la Révolution. On y voit la répartition de la population, les principales professions, les conditions de vie, etc.

La population totale de la France en 1789 était d'environ 28 millions d'habitants. La répartition géographique était inégale, avec une forte concentration dans le nord et le centre. Les principales professions étaient l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Les conditions de vie étaient difficiles, en particulier pour les paysans qui supportaient une lourde charge fiscale.

SIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LES GARDES-FRANÇAISES SAUVANT M. DU CHATELET, LEUR
COLONEL, DE L'EFFERVESCENCE POPULAIRE.

S'IL fallait se borner à développer les circonstances principales des tableaux que nous présentons au public, quelques lignes suffiraient à celui que nous mettons en cet instant sous ses yeux. Il serait seulement nécessaire de rappeler, comme un fait incontestable, que les gardes-françaises, en sauvant leur général, triomphaient d'un ressentiment qu'ils avaient même déjà fortement exprimé. Cette circonstance à part, le sauver d'un péril imminent n'eût été que leur devoir, et même un acte d'humanité vulgaire. Mais ils le regardaient comme leur ennemi; et là commence la générosité, disons même l'héroïsme, puisque leur haine s'était récemment montrée d'une manière menaçante et dangereuse pour sa vie.

Ici nous nous arrêterions, ou du moins nous nous contenterions d'exposer les détails de cet acte de générosité, s'il ne rappelait ce que doit la révolution française à ces braves soldats, dont un petit nombre était à la vérité gagné par les largesses des orléanistes, mais dont la presque totalité ne voyait, en soutenant la révolution, que la réforme, désirée par tous les esprits sages, des anciens abus, portés à leur dernier période. Le ministre, persuadé, par l'habitude de leur obéissance, qu'ils étaient une portion de lui-même, crut, en perdant leur secours, voir ses bras se séparer de lui. Sa surprise, mêlée d'une terreur profonde, s'accrut encore et fut au comble quand il les vit se vouer à la cause publique. Il passa tout-à-coup du sentiment exagéré de sa force au sentiment de sa faiblesse. Cette espèce de miracle, qu'il avait cru impossible, n'étonna pourtant que lui. Depuis long-temps on observait le mécontentement de toute l'armée, de tous les corps qui la composaient; et ce mécontentement, loin d'éveiller l'attention des ministres et des chefs sur les moyens de le calmer, ne semblait que les provoquer à multiplier les fautes et les imprudences. Les chefs fatiguaient à pure perte leurs subordonnés: ceux-ci, par une vengeance imprévoyante, avaient, dans la lutte du roi et des parlemens, excité en secret à la désobéissance leurs soldats, qu'eux-mêmes avaient fréquemment indisposés. Comment ne s'apercevaient-ils pas qu'ils minaient à l'envi les fondemens d'un édifice ébranlé, prêt à s'écrouler sur eux? On eût dit que le ciel les aveuglait pour les perdre; caractère de cette fatalité imposante que l'histoire des siècles

passés conserve dans le récit des grands événemens, et dont la révolution française rappelle fréquemment le souvenir.

Telle était, en général, la disposition de l'armée; et le régiment des gardes-françaises s'en était lui-même ressenti. Mais à ces causes de mécontentement, communes à tous les corps militaires, il s'en joignaient d'autres qui redoublaient dans celui-ci la fermentation sourde dont il était agité. Le développement de ces causes contribuera à faire admirer la réunion des circonstances favorables à la révolution.

Le régiment des gardes avait été long-temps commandé par le maréchal de Biron. Cet homme, d'un mérite médiocre, avait eu pourtant celui de se faire aimer de ses soldats. Distingué à Fontenoi, et depuis oublié de la France, mais non pas de la cour, comblé de grâces, parvenu à une extrême vieillesse, et possesseur d'une immense fortune, il en consacrait une partie à la belle tenue de sa troupe, déjà très-dispendieuse pour l'état. Jaloux en même temps et de plaire à la cour et de briller par son faste à Paris, il allait à ce double but par l'éclat extérieur de son régiment, qui semblait être devenu une partie de son luxe personnel. Ces qualités avaient suffi pour en faire l'idole de ses soldats. On se souvient de l'obéissance qu'ils lui avaient montrée en 1788, dans une action engagée entre eux et le peuple de Paris dans la rue Saint-Dominique. Nous n'ignorons pas les changemens qu'une année avait opérés dans l'opinion, même parmi les soldats : mais, malgré ces changemens si rapides, nous avons lieu de douter que l'influence des dispositions nouvelles se fût étendue jusqu'aux gardes-françaises, s'ils eussent continué d'être commandés par le maréchal de Biron. Leur patriotisme, dans la crise de 1789, l'eût-il emporté sur leur affection pour leur général? Tel était leur attachement pour sa mémoire, qu'une des fautes les plus graves de leur nouveau colonel fut d'avoir fait ôter de leurs casernes le buste de son prédécesseur. C'était sans doute une grande imprudence, et ce ne fut pas la seule. Chaque jour multipliait les plaintes qu'ils formaient contre lui : ils lui reprochaient à-la-fois une excessive dureté et une extrême avarice; deux défauts qui placent un chef entre la haine et le mépris. Différentes circonstances hâtaient le moment qui devait tourner en révolte ouverte leur ressentiment déjà si dangereux. On sait que, dans ce régiment, plusieurs soldats exerçaient dans la capitale des métiers et des professions qui les mettaient en communication immédiate avec les artisans et les journaliers de toute espèce. De là des conversations sur les affaires publiques, dans un temps où tous les esprits étaient échauffés; de là des rapports plus intimes avec le peuple, et en quelque sorte une communauté de sentimens. Ils lisaient ou entendaient lire cette foule d'écrits, publiés tous les jours, où les torts du gouvernement étaient dénoncés au peuple dans un style grossièrement énergique, dont l'effet s'est plus d'une fois manifesté trop rapidement. Ces écrits contenaient des maximes, dont quelques-unes étaient très-philosophiques, mais dont le plus grand nombre consacrait le dogme, peut-être nécessaire alors, mais si dangereux dans ses suites, de l'insurrection et de l'insubordination. On portait jusques dans les casernes ces écrits, qui répandaient parmi les soldats les idées, les rumeurs et les agitations de la capitale. Des libéralités, accompagnées de promesses, donnaient du poids parmi eux à cette nouvelle doctrine; et l'accueil quelquefois fraternel qu'ils recevaient des citoyens les plus aisés formaient un contraste saillant avec la rudesse dont les agens du despotisme usaient à l'égard de ses soutiens. On aigrissait encore leur mécontentement contre leur colonel, qui, à ce titre seul, était très-odieux au peuple. On le supposait complice des mesures prises avec les ministres contre Paris, et l'opposition révoltante de cette conduite et de ses devoirs comme député à l'assemblée nationale redoublait l'indignation populaire : plus d'une fois il en avait évité l'effet, lorsqu'il courut enfin le risque d'en être la victime.

Le dimanche, 12 juillet 1789, jour où commença l'insurrection, M. du Châtelet fut reconnu et poursuivi par le peuple. Où croit-on qu'il alla chercher un refuge? Au dépôt même de ses soldats, sur le boulevard de la chaussée d'Antin. Il les crut capables d'un sentiment généreux; et il ne se trompa point. Barbet, l'un d'eux, de la compagnie de Gaillac, le couvre de son corps et en quelque sorte de son courage; il presse, il prie, il conjure les grenadiers et soldats du poste de sauver leur colonel; dit que, s'il est coupable, c'est aux lois à le punir, et non pas au peuple. Il y a dans l'expression des sentimens honnêtes une influence rapide et contagieuse qui saisit toutes les ames nobles. Tous oublient leurs ressentimens. Ils se réunissent, l'entourent, le conduisent en sûreté au quartier-général, hôtel de Richelieu, et le mettent à l'abri d'une vengeance populaire qui s'exerçait principalement pour eux. Ce ne fut pas la seule occasion qu'eurent les gardes-françaises d'arracher leur colonel à la fureur publique. Ce même général, en passant le bac des Invalides, fut près d'être jeté dans la Seine par le peuple qui remplissait la barque et qui le reconnut. Ce furent encore ces soldats si cruellement maltraités qui le sauvèrent. Le cœur se complait dans le récit de ces actions qui honorent l'humanité. Plût au ciel que les généreux sentimens des gardes-françaises eussent dès-lors été accompagnés des idées saines qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps et de la liberté! On n'aurait point à joindre à ces justes éloges des regrets non moins justes: on n'aurait point à reprocher aux gardes-françaises les inquiétudes qu'ils ont données à la liberté naissante, après l'avoir assurée par leur courage: ils n'auraient pas envié à leurs concitoyens, à leurs frères, vainqueurs de la Bastille, le modeste honneur dû à ceux qui les avaient aidés à renverser cette forteresse du despotisme. Braves gardes-françaises, l'empreinte d'une couronne murale, tracée dans une broderie au bras de vos concitoyens qui, sans être guerriers de profession, se sont montrés intrépides comme vous, dignes de combattre auprès de vous, n'eût fait que rehausser l'éclat de la médaille d'or dont vous êtes décorés. Mais vous avez eu le triste avantage de l'emporter dans ces odieux débats, si effrayans pour la patrie. L'assemblée nationale s'est vue, pour la première fois, contrainte de déroger à l'un de ses décrets, jusqu'alors immuables. C'est vous qui, opposant à la puissance des lois la puissance de l'épée, l'avez forcée de recevoir comme une offrande généreuse, comme un nouveau don patriotique, le sacrifice que les vainqueurs de la Bastille firent de leur vœu le plus ardent. Ne reprochons point à nos législateurs une prudence nécessaire, qui a sauvé à la capitale des scènes de sang, et arraché à nos ennemis une de leurs cruelles espérances. L'assemblée nationale voulut voir dans la conduite des gardes-françaises, non pas une violence de prétoriens, ni une révolte de janissaires, comme le souhaitaient nos ennemis, mais un égarement passager d'hommes livrés entièrement à des idées militaires, étrangers aux idées civiques, et privés des instructions que la constitution seule peut faire passer jusqu'à eux. Nous terminerons cet article par le récit d'un fait jusqu'ici peu connu, et qui montre à-la-fois leur loyauté, leur inconséquence, leur grandeur d'ame, et une indiscipline qui pouvait devenir funeste, sans le courage, le sang-froid et le sage héroïsme du général Lafayette. Après avoir obtenu du roi la permission de s'enrôler dans la garde nationale parisienne, il leur prend fantaisie d'avoir des cartouches de leur ancien major. Ils se portent de nuit, au nombre d'environ deux mille, à l'hôtel de M. de Mathan et dans les rues adjacentes. Cet officier, plein de sens et de mérite, leur représente que, maintenant qu'ils sont, de l'agrément du roi, à la ville de Paris, s'ils veulent des cartouches de congé, c'est au commandant Lafayette à leur en donner, comme leur général. Les têtes s'échauffent, la fermentation s'accroît et devient effrayante. Cinquante sont détachés pour aller chercher, à l'instant même, à trois heures du matin, le général Lafayette. Pendant qu'ils y courent, on dispose des canons, on s'échauffe mutuellement par des menaces, par des

propos injurieux contre lui. Le détachement arrive à l'hôtel du commandant et lui déclare ce dont il s'agit. « Soldats, répond-il, allez dire à vos camarades que je vais y aller » tout-à-l'heure et tout seul. » La réponse vole : on n'y croit pas ; on s'obstine à penser que si le général se porte vers eux, il va y venir en forces. Il s'habille, il monte à cheval ; il arrive tranquillement seul au milieu de cette troupe de furieux, confondus de son calme intrépide. A cet aspect inattendu ils se taisent. Il parle. . . . « Me voilà seul ; » osez ! Que ceux qui ne veulent pas servir la liberté prennent des cartouches de » M. de Mathan ; ils appartiennent à l'ancien régime : que ceux qui, fidèles à la patrie, » veulent des congés pour un temps et revenir ensuite sous les drapeaux de la révo- » lution, se présentent à huit heures à l'hôtel-de-ville ; ils en auront de moi. Adieu. » C'est un brave homme ! . . . Les applaudissemens partent, se communiquent ; tous les cœurs sont à lui. Le général s'en retourne comblé d'éloges, et eux-mêmes se retirent en paix. L'idée d'un grand courage ne pouvait manquer de saisir les gardes-françaises ; et dès-lors les voilà rendus à eux-mêmes et à la patrie.



LES GARDES FRANÇAISES SAUVANT M^{rs} DU CHATELET LEUR COLONEL, DE L'EFFERVESCENCE POPULAIRE.

12^e Juillet 1789.

SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LE PRINCE DE LAMBESC ENTRANT AUX TUILERIES
PAR LE PONT-TOURNANT, LE 12 JUILLET 1789.

ON s'étonnera peu sans doute que ce même jour du 12 juillet ait produit à la fois et presque à la même heure plusieurs de ces scènes imposantes ou terribles que la peinture et l'histoire s'empressent également de transmettre à la postérité. Rien ne prouve mieux qu'il existait entre toutes les classes de citoyens un ordre de sentimens communs à tous, auxquels se ralliaient alors les habitans de cette grande ville, divisés depuis par la différence des opinions et des intérêts.

Nous avons vu cette nombreuse portion du peuple qui accompagnait les bustes de MM. Necker et d'Orléans se partager en trois files, dont l'une se précipita dans les Tuileries par le Pont-Tournant; ceux qui la composaient y furent poursuivis par un fort détachement de Royal-Allemand, que commandait le prince de Lambesc, alors à la tête de sa troupe. C'était le dimanche, jour où les promenades publiques sont remplies de monde. Le voisinage des Champs-Élysées, le désir même d'être à portée de voir les manœuvres des troupes qui alarmaient la capitale, avaient attiré dans les Tuileries une affluence de monde plus grande que de coutume. Qu'on se figure le tumulte, l'effroi, la surprise de ces citoyens paisibles, voyant accourir, avec les signes de la terreur, une foule d'hommes qui cherchaient un asyle dans le jardin, et, sur leurs pas, une troupe de cavalerie se précipitant après eux, les poursuivant, les frappant à coups de sabres, renversant et foulant ceux qui se trouvaient sur leur chemin. Dans ce désordre, on distinguait le prince de Lambesc, qui, le sabre nu, blessa un vieillard à qui l'âge ne permit pas de fuir assez promptement. Cependant, après le premier instant de terreur, ceux qui, plus près du Pont-Tournant et des terrasses voisines, avaient vu les cavaliers de Royal-Allemand s'engager dans le jardin, s'animent tout-à-coup d'une fureur égale au péril qu'ils ont couru. Le grand nombre de chaises dont le jardin était rempli devient pour les citoyens désarmés une arme de défense. Les uns s'en couvrent pour être à l'abri des coups qu'on dirige sur eux: d'autres les lancent

sur les soldats du haut des terrasses qui couronnent le fer-à-cheval. Ces chaises, semées et accumulées vis-à-vis le Pont-Tournant, deviennent un obstacle au retour des cavaliers : ils s'en aperçoivent, et eux-mêmes craignent d'être enfermés parmi des ennemis sans armes. Déjà l'on essayait de tourner le pont, lorsque les cavaliers, revenus sur leurs pas, écartent la foule, et, regagnant les Champs-Élysées, retournent au galop dans l'enceinte destinée à leur rassemblement.

La nouvelle de cette irruption d'une troupe étrangère dans un lieu consacré à des promenades paisibles se répand aussitôt dans Paris : l'effet qu'elle y produisit ne fut point la terreur, mais une indignation générale, un vrai soulèvement. Chaque citoyen croit qu'on va l'attaquer dans ses foyers, et se tient prêt à les défendre. Des époux, des pères, des parens, alarmés pour leurs femmes, leurs enfans et leurs proches, qui, dans ce jour de délassément, étaient allés ou du moins avaient pu aller dans ce jardin et périr dans un danger si imprévu, redoublèrent de haine pour un ministre qui se permettait de pareils attentats ; car, en ce moment, c'était aux ministres, autant qu'au prince de Lambesc, qu'on imputait cette violence insensée. Ce fut elle qui poussa des hommes jusqu'alors timides à prendre parti contre le gouvernement. Tel citoyen de Paris qui la veille eût frémi peut-être de cette seule idée, et l'eût rejetée avec effroi, devint un ennemi mortel du ministère et de la cour. C'est ainsi que l'imprudence du prince de Lambesc a servi puissamment la cause publique. Sa précipitation en forçant les citoyens à se mettre sur la défensive, en même temps qu'elle décelait les projets de la cour, les déranga et les fit échouer par la terreur qu'excitèrent parmi les ministres la promptitude et l'unanimité de l'insurrection. En effet, si le prince de Lambesc, fidèle aux ordres que sans doute il avait reçus, se fût contenté de dissiper la foule de ceux qui suivaient les bustes de MM. d'Orléans et Necker, il eût paru n'avoir fait que son devoir en réprimant un désordre et des attroupemens nouveaux, dangereux pour la tranquillité publique. C'est ainsi qu'en aurait jugé du moins cette classe nombreuse d'hommes imprévoyans et timides qui, dans leur simplicité de citadins, sont bien loin de soupçonner les perfides complots qui se trament autour des rois. Peut-être, sans l'effervescence subite et universelle occasionnée par l'incursion du prince de Lambesc, le ministère aurait pu, dans les deux jours suivans, assurer le succès des mesures déjà préparées contre la capitale : il ne s'agissait que de la tenir quelque temps dans cet état intermédiaire entre l'espérance et la crainte, qui laisse les inquiétudes sans permettre les partis violens. C'est l'effet que les ministres attendaient d'une proclamation affichée partout, dans laquelle ils présentaient l'arrivée des troupes royales comme une précaution de prudence nécessaire au maintien de l'ordre. L'invasion des Tuileries dans un pareil moment décréait la proclamation des ministres ; et ce fut un service que le colonel de Royal-Allemand rendit alors à la révolution.

Il lui en avait déjà rendu un précédemment le samedi 11. L'insubordination des gardes-françaises alarmait les chefs des autres corps : le prince de Lambesc surtout avait redoublé de sévérité à l'égard de son régiment, alors cantonné à la Meute. Une consigne rigide défendait qu'aucun soldat des gardes-françaises entrât dans le camp sous quelque prétexte que ce fût. Deux grenadiers de ce régiment suspect, ignorant la consigne, se présentèrent pour voir quelques soldats leurs compatriotes ; on ne voulut point les laisser entrer. Ils insistèrent : la sentinelle les menaça de tirer sur eux. Là devait finir la scène, et la discipline militaire était satisfaite ; mais le prince de Lambesc survint, et, se livrant à l'emportement de son caractère, il mêla à ses grossières imprécations la menace de leur faire donner cinquante coups de plat de sabre. Ceux-ci, de retour dans leurs casernes, ne manquèrent pas de raconter à leurs camarades les détails de cet accueil. Tous s'associaient au ressentiment de leurs compagnons, et de la haine pour le colonel français on

passait à la colère contre un régiment étranger. Les soldats de Royal-Allemand en recueillirent les fruits dès le lendemain, quoique leur seul tort fût d'obéir aux ordres d'un commandant qu'ils détestaient, et que même ils maltraitèrent, dit-on, dans sa fuite. Mais revenons à cet après-midi du 12 juillet, dont l'époque sera si fameuse dans l'histoire de la révolution. Tandis que M. de Lambesc était occupé d'un côté, d'autres troupes étrangères, postées en différens faubourgs, firent aussi quelques incursions dans les rues voisines, et contribuèrent à augmenter la fermentation. Les citoyens des quartiers éloignés des Tuileries crurent tous avoir couru le même péril que ceux qui s'étaient promenés dans ce jardin. Dès le soir même de cette journée mémorable, l'indignation contre les soldats étrangers fut générale : il semblait qu'ils eussent cessé d'être les troupes du gouvernement; on ne voyait plus en eux que des ennemis et des Allemands. On paraissait au contraire ne voir que des amis dans les soldats français; le peuple pressentait, comme le disait en ce même temps un orateur célèbre, qu'ils oublieraient un moment leur qualité de soldats pour se souvenir qu'ils étaient hommes et citoyens. C'est ce que craignait le despotisme malgré son aveuglement; et voilà pourquoi il s'était environné de troupes étrangères. Trois régimens suisses étaient campés au Champ-de-Mars, Salis-Samade, Diesbach, et Châteaueux, ce même Châteaueux qui depuis prit parti pour la révolution.

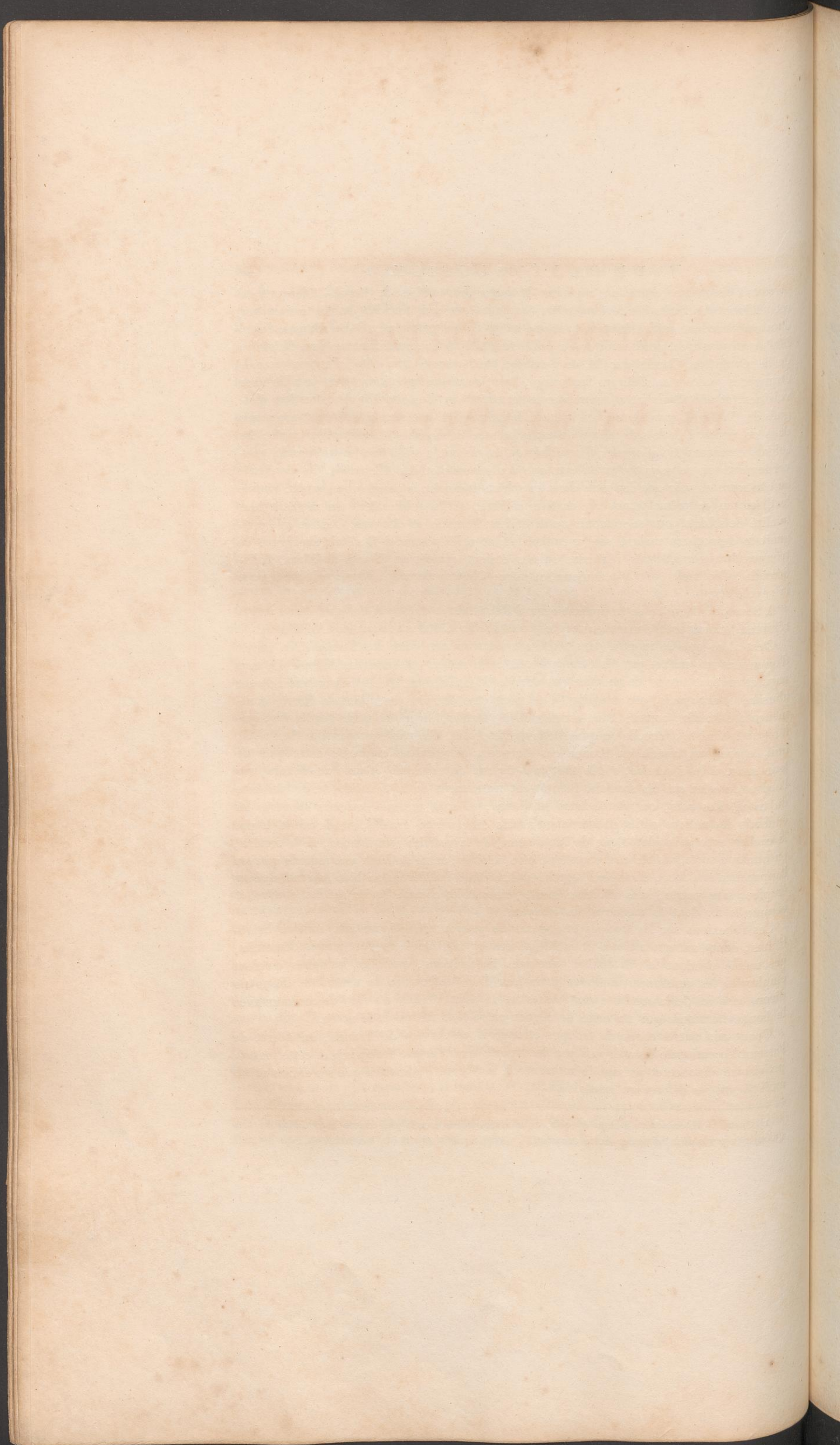
A Sève et à Meudon se trouvaient ceux d'Helmstadt et de Royal-Pologne. Trois autres régimens étaient prêts à marcher vers la porte d'Enfer. C'étaient encore des Allemands.

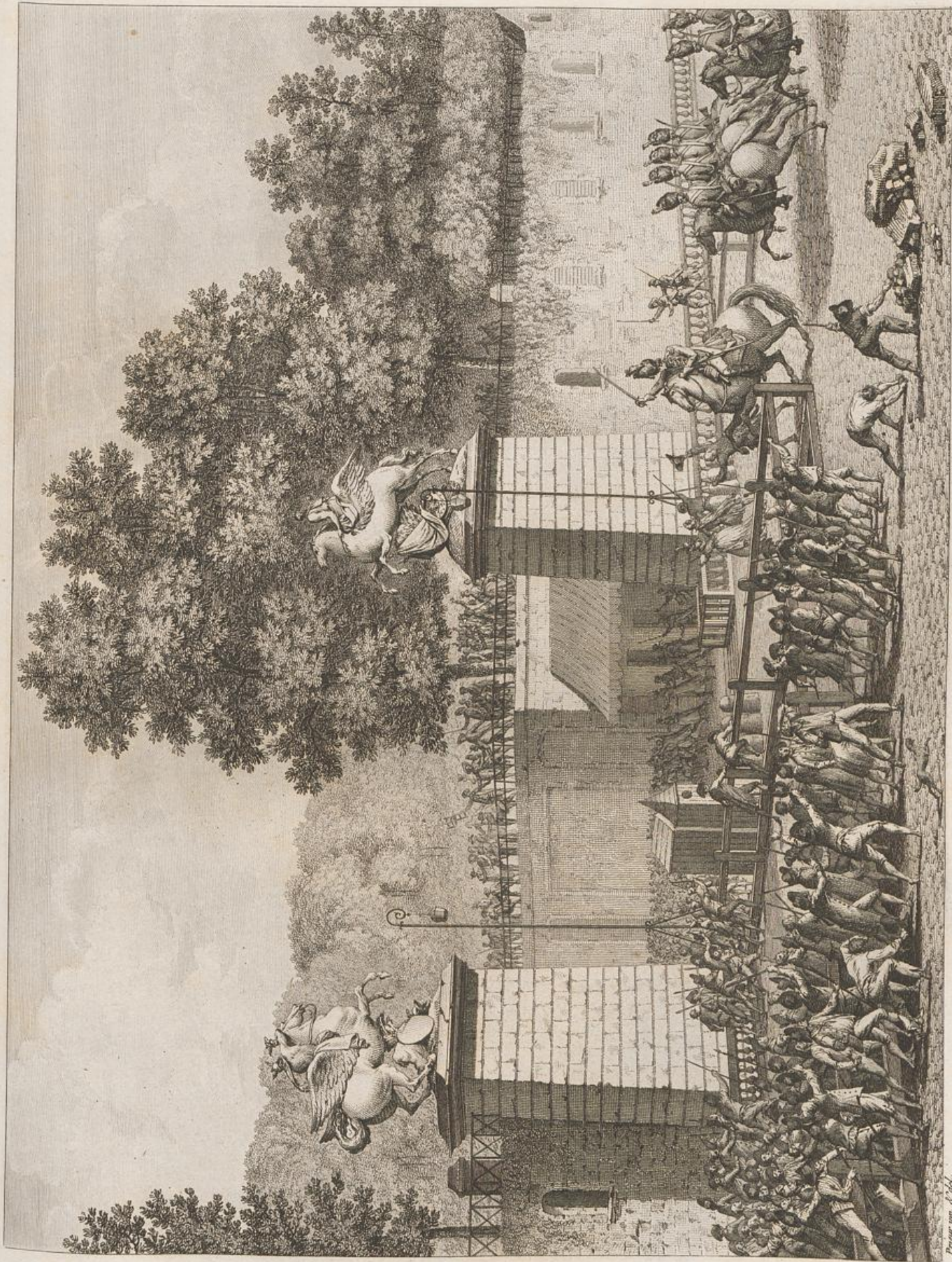
C'est alors que se montra dans toute son horreur aux yeux des Français, ce projet d'opprimer une nation par des étrangers que cette nation paie pour sa défense. En tout pays et en tout temps, le premier pas vers la liberté devrait être la suppression de cet abus révoltant : mais, par malheur, il ne peut être détruit que quand la liberté commence à s'établir, comme il ne commence à s'établir, du moins pour l'ordinaire, que lorsque la liberté chancelle ou quand elle n'existe plus. Elle n'existait pas sous Louis XI, qui, le premier, appela en France ces étrangers mercenaires empressés à trafiquer de leur sang, à le répandre, s'il le faut, au-dedans du royaume comme au-dehors, sur l'ordre de celui qui les soudoie. Bientôt cet instrument de la tyrannie devint un faste du trône. Les rois, ou plutôt leurs ministres, se sont presque toujours montrés les ennemis des nations qu'ils gouvernaient : mais cette vérité cruelle, ne devaient-ils pas la cacher avec soin plutôt que de l'annoncer, de la publier eux-mêmes, de la rendre, en quelque sorte, visible aux yeux les moins éclairés, en ne s'offrant aux regards qu'avec l'appareil d'une force étrangère, entourés d'hommes indifférens au bien, au mal de leur empire; sans patrie, sans affection locale, insensibles comme l'acier qui les couvre et comme le fer dont ils menacent les citoyens.

Ces réflexions sur les troupes étrangères ne peuvent s'appliquer aux cantons helvétiques, dont l'antique alliance et la fidélité envers la France ne s'est jamais démentie, pas même pendant la révolution, quelques insinuations, quelques intrigues qu'aient employées les puissances coalisées pour leur faire enfreindre la neutralité. Nous ne dirons rien ici de la conduite des Suisses au 10 août (1). Elle n'a rien de commun avec la bonne harmonie qui n'a cessé de régner entre leur nation et la nôtre.

Quant aux autres corps de troupes étrangères au service de France, un décret de l'assemblée nationale les a depuis peu incorporés dans l'armée française; et cette mesure provisoire annonce et présage le moment où la liberté n'admettra que ses enfans et ses amis parmi ses défenseurs armés.

(1) Quand nous en serons à cette époque, nous examinerons avec la plus exacte impartialité les torts qu'on a imputés aux Suisses en cette occasion.





M^{rs} DE LAMBESC ENTRANT AUX TUILERIES, AVEC UN DÉTACHEMENT DE ROYAL-ALLEMAND.

Le 12 Juillet 1789.

REVUE DE LA REVOLUTION

REVUE DE LA REVOLUTION

REVUE DE LA REVOLUTION

REVUE DE LA REVOLUTION

REVUE DE LA REVOLUTION

Il est certain que la révolution a été le résultat de la lutte entre les classes sociales. Les bourgeois ont voulu conserver leur pouvoir et leur richesse, tandis que les prolétaires ont voulu les abolir. Cette lutte a conduit à la prise de pouvoir par les prolétaires, qui ont instauré un régime de dictature du prolétariat. Ce régime a permis de mettre fin à l'exploitation des prolétaires par les bourgeois, et de commencer la construction d'une société socialiste. Cependant, la révolution n'est pas terminée. Il reste encore beaucoup à faire pour éliminer complètement l'exploitation et pour établir une véritable démocratie sociale.

HUITIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ACTION DES GARDES-FRANÇAISES CONTRE ROYAL-ALLEMAND, VIS-A-VIS LE DÉPÔT, CHAUSSÉE D'ANTIN.

DANS le trouble et les alarmes qu'inspirait aux ministres l'inquiétante disposition des troupes et surtout des gardes-françaises, on avait pris soin d'opposer à ceux-ci des rivaux redoutables ; et c'était ce qui avait fait préférer le régiment de cavalerie Royal-Allemand, dont la tenue paraissait excellente, que l'on croyait plein de bravoure et très-attaché à son colonel, M. de Lambesc, dès long-temps odieux par une rigueur outrée, excusée en partie par l'apparence d'un zèle ardent pour la discipline. Cet homme avait paru digne d'être un des principaux instrumens des projets ministériels. Nous venons de voir à quels excès il s'était porté contre le peuple. Cette violence imprudente et dénaturée, si heureuse par les désastres qu'elle prévint, produisit, dans cette même journée, des événemens utiles à la révolution. Cet assemblage de circonstances préparées pour elle comme par une providence bienfaisante, cette fatalité qui fit tourner à la ruine des oppresseurs toutes les mesures concertées pour le succès de leurs entreprises, tandis qu'au contraire les malheurs apparens et passagers du peuple, ses fautes même et celles de ses conducteurs servirent au succès de sa cause : voilà le phénomène qui se reproduit le plus fréquemment dans l'histoire de la révolution ; voilà ce qui la distingue de toutes les révolutions connues, soit qu'en effet ce caractère lui appartienne exclusivement, soit que les historiens qui, dans les siècles passés, nous ont transmis le récit de ces grands bouleversemens politiques, aient négligé de recueillir et de rendre saillantes les circonstances par lesquelles ce même caractère se serait plus ou moins manifesté.

Revenons aux effets qui résultèrent immédiatement de la conduite inconsidérée de M. de Lambesc. Il avait commandé à un détachement de soixante hommes de son régiment de traverser un faubourg de Paris, d'aller se poster devant le dépôt des gardes-françaises, chaussée d'Antin : mais ces étrangers ignorant leur chemin et pouvant s'égarer dans les rues, on leur avait donné, pour les précéder et les conduire, un cavalier du guet. Ils arrivèrent au galop à la porte Saint-Martin, défilèrent le long du boulevard, et vinrent, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu, se poster devant le dépôt des gardes-

françaises. Ce poste parut choisi pour les outrager. En effet, ceux-ci, étant comme prisonniers dans leurs casernes, virent dans cette provocation gratuite une insulte d'autant plus grande, qu'elle paraissait impossible à punir. Ce surcroît d'indignation, mêlé à la rivalité militaire, ennoblie alors par l'intérêt de la vengeance nationale, les eût sur-le-champ fait courir aux armes : mais un reste de subordination leur fit respecter la consigne et les ordres d'un colonel qu'il détestaient. M du Châtelet, désespéré de perdre un régiment qui avait prodigué à son prédécesseur (le maréchal de Biron) une obéissance et un respect filial, n'avait trouvé d'autre moyen pour le conserver que d'enfermer les soldats. Leurs officiers autrefois si durs et si orgueilleux, avaient changé de ton ; harangues, prières, menaces, promesses, supplications, rien n'était épargné pour les enlever à la cause du peuple. Tout fut inutile. Résolus à ne point céder, ils se faisaient pourtant une peine de résister à leurs supérieurs et de désobéir à des ordres qu'on supposait émanés du roi. Partagés entre ces divers sentimens, ils n'en demeuraient pas moins inébranlables dans leur attachement à la cause du peuple. Un cri intérieur, plus fort que la voix de leurs officiers, repoussait invinciblement les prières et les menaces, les craintes et les espérances. Dans ce combat de tant de passions opposées, un incident nouveau vint accroître le trouble et presser leur détermination : c'était le retour de leurs camarades, qui, rentrant précipitamment et d'un air égaré dans les casernes, après l'expédition de M. de Lambesc, s'écriaient qu'on égorgait leurs frères, et racontaient ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu. Alors ce n'est plus qu'un cri d'indignation ; le tumulte redouble ; ils veulent sortir, s'élancer de leurs casernes. Plusieurs officiers, hors d'eux-mêmes, saisissent les soldats, les embrassent ; d'autres, se couchant à terre, barrent la porte en criant : « Vous ne sortirez de vos casernes qu'en marchant sur nos corps » ! Ces obstacles les retiennent un moment ; leur courage chancelle, lorsque tout-à-coup il se ranime et devient une fureur guerrière. Ce mouvement subit et impétueux venait de l'approche d'un détachement de leurs camarades, qui arrivait tambours battans. Dès-lors rien ne les arrête : ils repoussent ou écartent leurs officiers, accourent en foule vers la grille, l'ébranlent, parviennent à l'ouvrir, et sur-le-champ se rangent en bataille à l'entrée du dépôt en face des Allemands qui semblaient les braver. *Qui vive ?* s'écrient les gardes-françaises. *Royal-Allemand,* répondit-on. *Êtes-vous pour le tiers-État ?* C'était alors le nom de la nation française. A cette demande des étrangers durent répondre et répondirent en effet : *Nous sommes pour ceux qui nous donnent des ordres.* Cette réponse leur valut une décharge, suivie d'un feu roulant qui leur tua deux hommes et en blessa trois. Ils tirèrent de leur côté quelques coups de pistolet dont un seul homme fut blessé légèrement. Ce fut le terme de leurs exploits : une fuite soudaine les déroba à la fureur de leurs adversaires et à la vengeance du peuple. Ce qui étonna davantage, ce fut le désordre dans lequel ils s'enfuirent, les uns prenant à droite, les autres à gauche, oubliant leurs brillantes manœuvres, et occupés seulement du soin de se sauver. Il semblait que le génie de la France les eût frappés de terreur, comme il avait frappé de vertige les chefs qui leur donnaient des ordres, et les ministres qui avaient employé de pareils chefs.

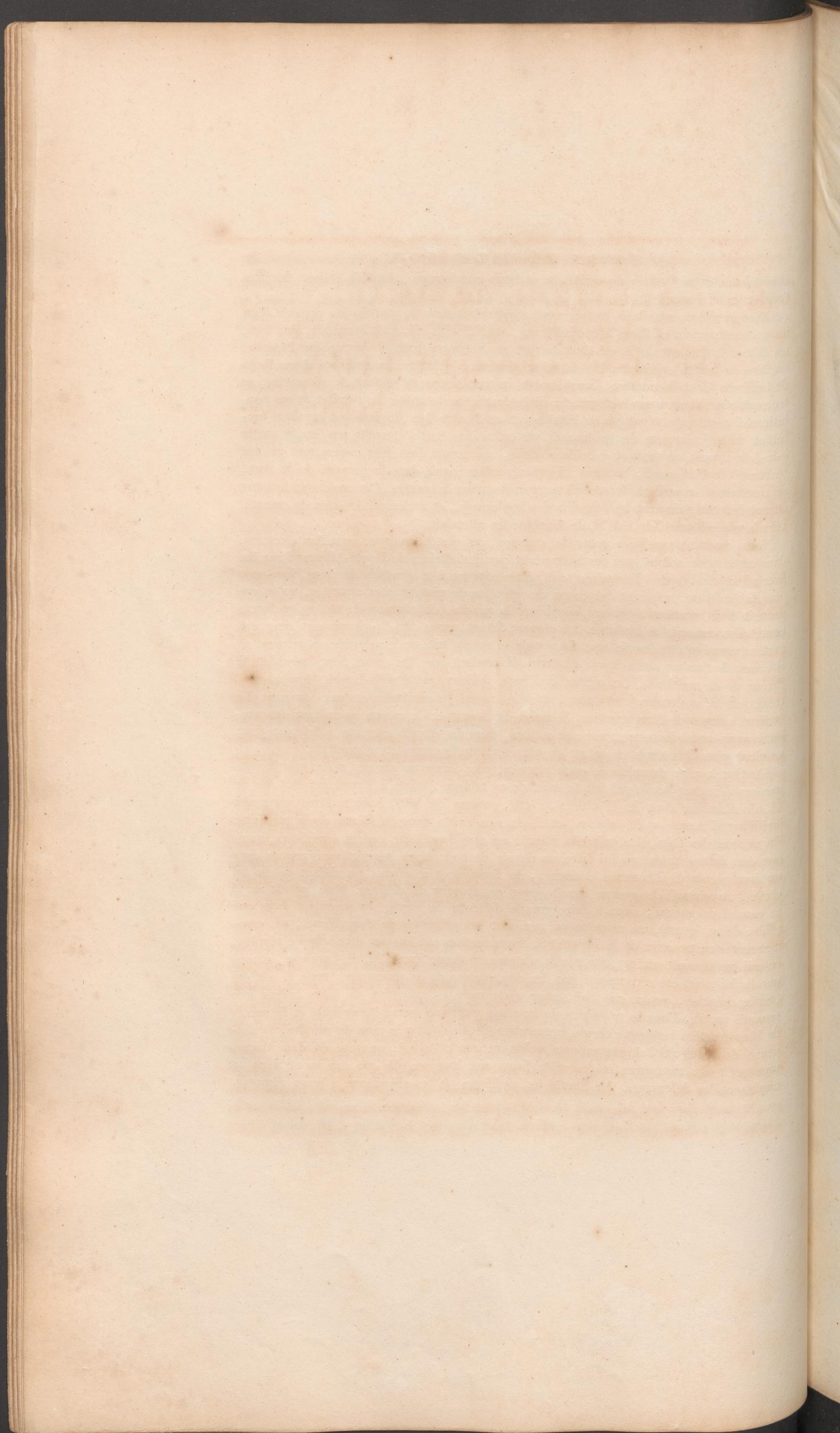
Les gardes-françaises, vainqueurs de leurs ennemis, s'avancèrent au pas de charge, et la baïonnette en avant, jusqu'à la place de Louis XV, à travers la foule immense du peuple qui passait tour-à-tour d'un silence profond à de bruyantes acclamations, et réunissait dans sa marche et dans son maintien l'expression d'une sorte de terreur à celle de l'allégresse, toutes les deux également effrayantes. On arriva ainsi jusqu'aux Champs-Élysées, où étaient retranchées d'autres troupes étrangères. Aucune ne fit le moindre mouvement : les gardes-françaises eurent le choix du poste qui leur convenait ; et, ce poste choisi, ils le gardèrent tranquillement pendant cette nuit alarmante, se trouvant

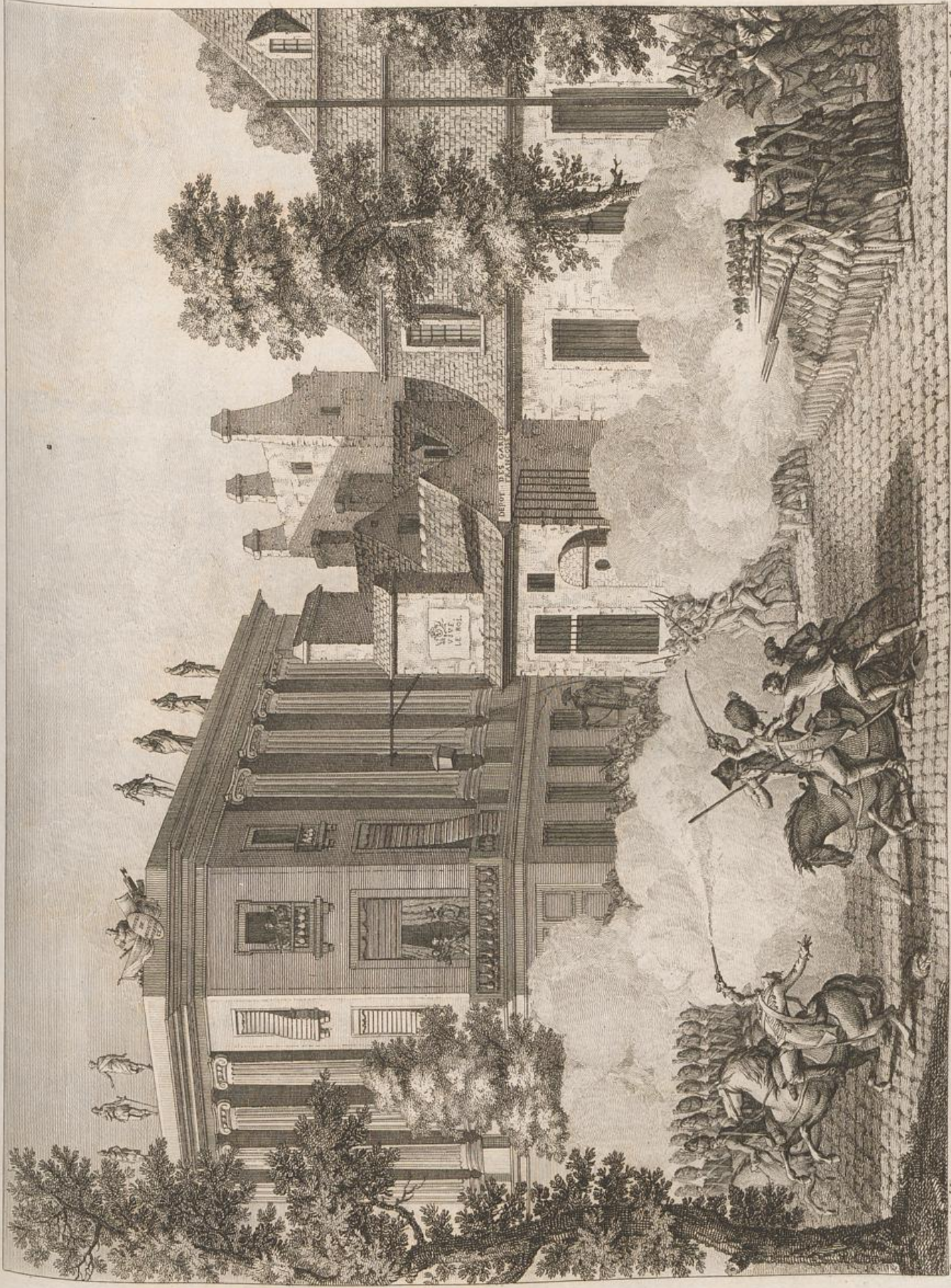
ainsi placés entre l'armée du ministère et leurs concitoyens, dont ils étaient devenus l'espérance et l'appui.

Divers incidens nés de la même cause accéléraient dans la capitale les progrès d'un mouvement universel. Vers la même heure, sur le boulevard, mais beaucoup plus loin, un fort détachement de Royal-Cravate vint se poster au bout de la rue du Temple, en face des petits spectacles. Là ils firent plusieurs évolutions en présence d'une foule de curieux, dont le nombre, considérable en tout temps et surtout le dimanche, se trouvait encore accru par la clôture inopinée des théâtres voisins. Le résultat de ces évolutions fut enfin de se ranger en bataille; et en dernier lieu, lorsque ces cavaliers barraient toute la largeur du boulevard, un ordre que l'on n'entendit pas les fit partir à-la-fois comme un trait et à bride abattue, renversant dans leur course tout ce qui traversait le boulevard, hommes, femmes, enfans, qui, dans la sécurité de la paix, se trouvaient exposés à des accidens réservés pour la guerre. Ces pandours brutaux eurent bientôt parcouru la longueur des boulevards, et arrivèrent en peu de minutes vers la place Louis XV, où M. de Lambesc les attendait.

Nous omettons quelques actes de violence, ou plutôt quelques assassinats commis dans cette même soirée, par des hussards et par des officiers de Royal-Allemand sur des grenadiers des gardes-françaises, qui, pour réponse à la question du jour, *Êtes-vous pour le tiers-états?* regurent des coups de sabre ou de pistolet. Ces atrocités, qu'on apprenait d'un moment à l'autre, appelaient le peuple à la réunion de toutes ses forces contre des ennemis si barbares. La plupart furent punis sur-le-champ par ceux qui avaient pensé en être les victimes. Le peuple se précipitait sur le coupable au moment où il venait de tomber, et la figure d'homme disparaissait sous les coups dont l'accablait la fureur de la multitude. On portait ces restes hideux aux Palais-Royal, devenu l'entrepôt de ce commerce meurtrier entre les agens du ministère et leurs ennemis. Là étaient le foyer de l'insurrection, le point du départ et de retour pour tous les projets, pour toutes les vengeances; et ce lieu, dans son étroite enceinte, offrit aux yeux pendant plus d'un mois ce qu'ont de plus terrible le crime et sa punition.

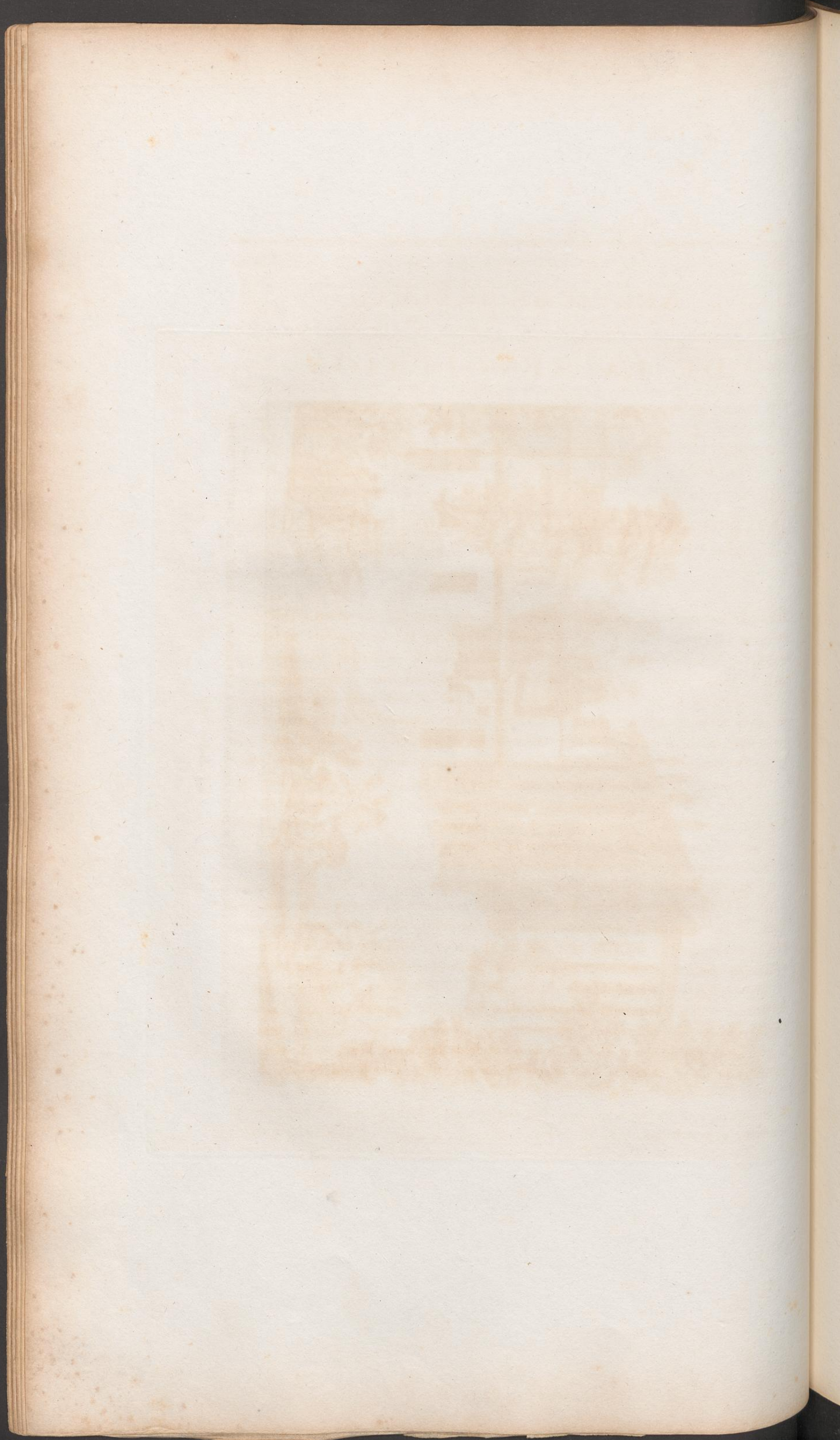
L'action la plus coupable de cette journée, plus heureuse par ses suites que funeste par ses désastres, celle qui fait le sujet de ce tableau, jointe à l'incursion gratuite de M. de Lambesc dans les Tuileries, a été, comme on sait, l'objet d'une poursuite juridique. L'accusé a été absous, et il en sera quitte pour le blâme de la postérité. En avouant les faits, il a prétendu n'avoir agi que d'après des ordres supérieurs, quoique ces ordres n'aient pu lui faire un devoir de poursuivre ses victimes jusques dans un jardin rempli d'hommes désarmés, de femmes et d'enfans. Au défaut de la loi civile, un conseil de guerre devait juger ses moyens de défense. Mais qu'eût servi ce conseil de guerre, sinon à faire voir la difficulté de porter un jugement dans une affaire de ce genre, au moment où périssent les principes du despotisme, où commencent à naître ceux de la liberté? Si l'insurrection eût fini par être appelée révolte, ce qui ne pouvait arriver que par la victoire du despotisme, M. de Lambesc, absous par la loi, eût été récompensé par les dépositaires de la puissance: mais il eût été encore méprisé, autant que haï, pour avoir mêlé à l'exécution de leurs ordres une cruauté inutile. Dans le triomphe de la cause publique quand l'unanimité et le succès de l'insurrection rendent ridicule la tentative de lui donner le nom de révolte, l'indulgence de la loi qui l'absout prouve seulement que cette loi, ouvrage du despotisme, ménageait des ressources et des subterfuges aux hommes vils qui s'en montraient les appuis et les défenseurs. La liberté les dédaigne et les abandonne à leurs remords.





ACTION ENTRE ROYAL-ALLEMAND ET UN DÉTACHEMENT DES GARDES FRANÇAISES, EN FACE DU DÉPÔT.

le 12 Juillet 1789.



NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LES TROUPES DU CHAMP DE MARS PARTANT POUR
LA PLACE LOUIS XV, LE 12 JUILLET 1789.

TANDIS que Paris était livré au tumulte et aux désordres dont les tableaux précédens n'expriment qu'une faible partie, les troupes répandues aux environs de la capitale semblaient la menacer d'un siège ou d'un blocus. C'était le résultat des mesures prises après la séance royale du 23 juin. Dès-lors le renvoi des ministres avait été décidé. On avait déterminé le roi à des mesures de rigueur ; et le choix même des nouveaux ministres attestait cette effrayante résolution. Inquiets cependant de l'esprit nouveau qu'ils avaient vu se développer rapidement, plus alarmés encore de l'insubordination des gardes-françaises, ils avaient appelé les régimens qu'ils avaient crus les plus attachés à l'obéissance, à une exacte discipline, mais alors ébranlée partout et même dans les armées. On avait cru la raffermir et la fortifier parmi les soldats en mettant à leur tête un maréchal de France célèbre dans la guerre. M. de Broglio, désigné depuis long-temps comme un des généraux que la France opposerait le plus heureusement à ses ennemis étrangers, fut choisi pour s'opposer aux Français dans la guerre élevée entre eux et l'aristocratie féodale et sacerdotale. Il eut sous ses ordres une véritable armée ; on porte à plus de trente mille hommes le nombre des soldats qui environnaient Paris. C'était le parti le plus funeste que l'on pût faire prendre au monarque : aussi eut-on beaucoup de peine à l'y résoudre ; et, pour y réussir, il avait fallu le remplir de fausses terreurs : on lui montra les troubles de Paris sous un aspect formidable pour la sûreté publique ; ces troubles furent le prétexte dont on se servit pour arracher de lui l'ordre de faire venir ce grand nombre de régimens. On supposait que plus ce nombre serait considérable, plus le péril paraîtrait grand au roi, que l'on voulait tromper. On assure qu'en voyant le maréchal de Broglio mandé de Lorraine, le roi en pleurs se jeta dans ses bras, et lui dit : « Que je suis malheureux ! J'ai tout perdu, je n'ai plus le cœur de mes sujets, et je suis sans finances et sans soldats. » Le roi se trompait sur le premier point : sa personne alors était encore aimée. Mais puisqu'il n'avait point de soldats, ce n'était donc point d'eux qu'il fallait rien attendre ; et d'ailleurs, quand il

en auroit eu, des soldats ne pouvaient rétablir ses finances, et l'appareil militaire qui menaçait Paris n'aurait pu qu'affaiblir l'amour de ses sujets pour sa personne. Cet appareil était vraiment formidable : mais ce qui le rendit plus odieux, plus révoltant, ce fut ce grand nombre de trains d'artillerie, de bombes, de mortiers, et autres instrumens réservés à l'usage des sièges ; attirail peu propre à persuader au peuple qu'on voulait seulement maintenir l'ordre et assurer la tranquillité publique, comme le disaient les ministres. Ces affreux détails étaient sans doute ignorés du roi, et les dépositaires de sa puissance lui cachaient avec soin l'usage qu'ils en faisaient. Nous sommes loin d'appuyer l'opinion alors admise, et qui n'est pas même encore détruite, qu'il s'agissait de bombarder Paris : c'est une idée que repousse l'excès de son invraisemblance encore plus que son atrocité. Mais ce qui ne serait guère moins invraisemblable, si le fait ne l'eût démontré possible, c'est qu'il ait pu exister des ministres assez stupides pour ne pas voir qu'en promenant sous les yeux d'un peuple entier ces instrumens de carnage et de destruction, ils ajoutaient à sa force, déjà si redoutable, toute celle qu'il emprunterait de sa fureur. En ne supposant à cet appareil guerrier que l'intention de la menace, comment ne sentaient-ils pas que cette menace était d'un genre à inspirer autant d'horreur que l'exécution même du projet ? De plus, ces affreux préparatifs accréditaient le bruit déjà trop répandu, surtout par la faction d'Orléans, que des troupes armées devaient secrètement entrer dans Paris, livrer au pillage le Palais-Royal et les maisons des patriotes, sans épargner les personnes qui, par la hardiesse de leurs actions, de leurs discours ou de leurs écrits, avaient attiré les regards et l'attention des nouveaux ministres. Quoiqu'il en soit de ces complots, quel qu'ait été le projet formé contre Paris et dont le secret n'échappera pas à l'œil pénétrant de l'histoire, il est certain que les Parisiens durent croire alors au projet formel de les exterminer. On mettait en mouvement, on faisait avancer les troupes contre la capitale. Le camp principal était au Champ de Mars. A peu de distance, aux Invalides, était caserné un régiment entier destiné à servir ce train d'artillerie qui avait répandu tant d'effroi. Le quartier général était l'hôtel de Richelieu : des détachemens postés à Sèvre et à Saint-Denis devaient servir de renfort. Pendant ce temps l'assemblée nationale multipliait les adresses au roi pour demander le renvoi des troupes ; et elle recevait du monarque trompé ou des refus ou des réponses dilatoires. On parlait dans Paris de lettres de cachet préparées contre ses membres les plus distingués ; on faisait courir des listes de proscription contre les patriotes. Tous ces bruits faux ou exagérés, les nouvelles, les soupçons, étaient portés aux électeurs, qui, en se ralliant fréquemment, avaient formé un centre de réunion où tout aboutissait, et commençaient à devenir en quelque sorte une puissance publique, supplément des autorités civiles, qui gardaient un silence inexplicable. Il semblait, qu'en employant la force armée, le ministère n'attendît rien que d'elle. Déjà les troupes postées dans le Champ de Mars avaient reçu de Versailles l'ordre de s'avancer vers Paris. Aussitôt les officiers font rassembler les soldats ; ils les rangent en bataille, et les haranguent pour les encourager à cette expédition, comme ils eussent fait pour l'entreprise la plus glorieuse. Ces soldats étaient pour la plupart étrangers : mais il ne fallait pas moins les tromper pour en obtenir l'obéissance qu'on souhaitait. Ils avaient vécu en France depuis long-temps ; plusieurs y avaient contracté des liaisons ; et il était difficile de leur

représenter comme un exploit héroïque le triste courage de marcher en ordre de bataille contre des citoyens désarmés, de porter le feu dans une ville agitée par des troubles, mais qui n'avait pas encore arboré l'étendard de l'insurrection, et qui peut-être n'en avait pas conçu l'idée. Il fallut donc, pour les engager à marcher contre Paris, leur faire entendre qu'ils allaient à son secours : on leur dit que cette ville était remplie de brigands qu'on ne pouvait réprimer que par la force militaire. La troupe défile, ayant pour avant-garde un détachement de Royal-Allemand : ils passent les bacs vis-à-vis l'hôtel des Invalides, et viennent se ranger en bataille dans les Champs-Élysées.

Dès que le peuple voit s'avancer cette colonne imposante, il murmure, s'indigne, il mêle la menace à la crainte ; et bientôt le bruit se répand qu'une armée venait pour égorger tous les habitans de Paris. Mais quelle fut leur fureur quand ils virent cette armée, que la terreur seule avait grossie à leurs yeux, s'augmenter et se recruter en chemin des dragons, des hussards, des régimens de Royal-Bourgogne, Royal-Cravate, et enfin d'un détachement du guet à cheval ! Ce dernier corps, que les habitans de Paris avaient toujours détesté, était devenu pour eux un objet d'horreur, depuis que la police en avait fait l'instrument du despotisme le plus odieux. Une guerre ouverte s'était élevée entre lui et cette portion du peuple que ceux qu'on appelait *grands* désignaient sous le nom de *populace* ou même de *canaille*, et que plus d'une fois le guet avait foulée aux pieds dans les rues, sur les quais, et mêmes sur les trottoirs des ponts. La seule apparition des cavaliers de ce corps suffisait pour provoquer le peuple au combat : mais quel combat ! et combien il était inégal ! Des pierres, alors la seule arme du peuple, assaillirent les hommes et les chevaux. A ces coups peu meurtriers, les adversaires répondent par des coups de fusil, dont le bruit appelle de nouveaux combattans ou de nouveaux témoins. La nouvelle de ce combat pénètre dans l'intérieur de la ville. Aussitôt les forts de la halle, les ouvriers des ports, les artisans robustes de toute espèce, s'arment à la hâte de tout ce qu'ils rencontrent, la plupart de bâtons, quelques-uns de mauvais fusils, et viennent au secours de leurs concitoyens. Mais ce qui les servit le plus efficacement, ce fut l'arrivée d'un détachement des gardes-françaises, qui, devenus l'idole du peuple, s'empressèrent de marcher à son secours. C'était un spectacle curieux que l'approche de cette troupe guerrière au milieu d'une foule désarmée qui la suivait ou la précédait au combat. Des femmes, des enfans, augmentaient cette foule ; et l'on distinguait surtout, dans l'obscurité de la nuit qui s'approchait, la hardiesse de ces petits garçons nommés *porte-falots*, qui, avec leurs lanternes, éclairaient par zèle et avec gaieté cette colonne de gardes-françaises marchant vers les coups de fusils. Ce sont-là de ces tableaux qu'on ne peut oublier ; et Paris en a offert, pendant cette célèbre semaine, plusieurs qui peut-être ne se renouvelleront jamais.

La seule approche des gardes-françaises et quelques coups de fusil avaient suffi pour forcer leurs adversaires à s'enfoncer dans les Champs-Élysées. Vainement voulut-on employer le renfort des petits Suisses : ces braves alliés de la France refusèrent de tirer sur des Français. Ce fut de ces étrangers que le reste des troupes reçut un exemple si généreux et si salutaire pour les deux partis. Les officiers frémissaient de colère de voir que leurs ordres demeuraient sans exécution. Pour être obéis, ils ne virent qu'un moyen ;

ce fut celui qu'ils prirent : ils ordonnèrent la retraite , et les troupes retrogradèrent jusqu'à la grille de Chaillot. Elles y demeurèrent deux heures , après lesquelles elles reprirent le chemin du Champ de Mars. Là , le prince de Lambesc reparut le lendemain pour essayer d'obtenir de ses soldats ce qu'il n'avait pu en obtenir la veille : mais la résolution des troupes était prise ; elles s'étaient rappelées que leur engagement n'avait été que de combattre les ennemis de l'État , et elles n'en voyaient point. Ces ennemis de l'État n'étaient visibles qu'aux yeux des officiers , qui appellent l'État le gouvernement qui les paye. C'est cette équivoque qui a perdu les peuples ; et le despotisme finit , ou va finir , quand cette équivoque commence à s'éclaircir. C'est ce que ne savait pas M. de Lambesc , qui menaça du dernier supplice ses soldats réfractaires ; menace qui ne servit qu'à les irriter contre celui qui se la permettait. Toute l'armée se souleva contre lui : il fut forcé de se sauver à Versailles , où il ne trouva pas plus de sûreté qu'ailleurs. Il vit préparer contre lui ce même châtiment dont il avait menacé de généreux soldats , il fut encore contraint de fuir ; et comme la France entière ne lui présentait plus que des ennemis , il la quitta , retrouvant partout sur sa route le danger du même traitement auquel il venait de se soustraire.



LES TROUPES DU CHAMP DE MARS PARTANT POUR LA PLACE LOUIS XV .

le 12 Juillet 1789.

11. 11. 11.

DIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LA BARRIÈRE DE LA CONFÉRENCE INCENDIÉE,
LE 12 JUILLET 1789.

QUOIQUE le courage des habitans de Paris eût repoussé un instant les troupes étrangères, la ville n'en paraissait pas moins menacée des horreurs d'un siège; elle n'en restait pas moins livrée à des dangers non moins grands de la part des ennemis qu'elle recélait dans son sein. C'était peu de l'armée dont on l'avait investie: on avait rassemblé depuis peu dans les faubourgs une foule de brigands sous le nom d'ouvriers; on avait pris pour ce rassemblement le prétexte honorable de les occuper à des travaux publics et de soulager leur misère. Mais si leur misère était réelle, l'utilité de leurs travaux n'était pas également évidente. Cette multitude d'hommes, la plupart sans domicile, sans aveu, sans profession, menaçait la capitale d'une invasion d'autant plus formidable, qu'il était impossible de leur en interdire l'entrée. Le désœuvrement général par lequel les artisans célèbrent chez nous le dimanche leur permettait d'errer dans la ville; et ils usèrent de cette liberté pour se permettre tous les excès de la licence. Ils exerçaient un brigandage qui rendait nécessaire l'introduction des soldats et d'une force armée suffisante pour réprimer le désordre. Ces malfaiteurs étaient d'autant plus redoutables, qu'ils étaient tout-à-la-fois achetés et soutenus par d'Orléans. Mais au lieu de les contenir, on avait plus d'une fois pris le parti de les soudoyer. C'est ce qu'on avait fait un mois auparavant, lorsqu'une troupe de bandits pillà dans le faubourg Saint-Antoine les maisons des sieurs Henriot, salpêtrier, et Réveillon, manufacturier intelligent; deux citoyens honnêtes, dont l'industrie faisait vivre un grand nombre d'ouvriers, et qui se trouvèrent ainsi ruinés, eux et leurs locataires, par cet acte de brigandage commis en plein jour. On avait vu une troupe de mille à douze cents hommes armés de bâtons démolir une maison de fond en comble, brûler tranquillement des ateliers, des magasins, porter l'effigie d'un citoyen jusqu'à l'hôtel-de-ville, en observant dans cette exécution, comme dans cette marche, une espèce d'ordre et même de subordination scandaleuse, sans que la police d'alors, qui était pourtant dans toute la vigueur de son

activité, fit le moindre mouvement pour réprimer cet audacieux brigandage. Ce silence, ou plutôt ce sommeil volontaire de la police, devenue complice d'une troupe de bandits, fit soupçonner alors à plusieurs citoyens le secret de quelques ministres qui sondaient les dispositions des gardes-françaises, et justifiaient en quelque sorte l'approche des troupes étrangères, seules capables de prévenir ou de châtier de pareils attentats. Le duc d'Orléans et ses agens ont peut-être aussi sous main dirigé ces excès, pour les attribuer à la cour.

Quoi qu'il en soit de ce mystère aussi odieux qu'impénétrable, et en se bornant au récit des faits, il est certain que des brigands répandus dans la ville et dans les faubourgs terminèrent leurs manœuvres de cette journée du 12 juillet par l'incendie des barrières. On y procéda méthodiquement, comme on avait fait à celui de la maison du sieur Réveillon. Les barrières arrachées, on renverse les baraques des commis qui avaient pris la fuite. La foule du peuple assistait à cette opération comme à un spectacle. Un moment après, arrivent des gardes-françaises, qui se placent entre les spectateurs et les incendiaires, sans troubler ceux-ci ou leur porter le moindre empêchement; ils paraissaient n'être venus que pour établir l'ordre au sein même de ce désordre, et pour empêcher que le feu ne se communiquât aux maisons voisines.

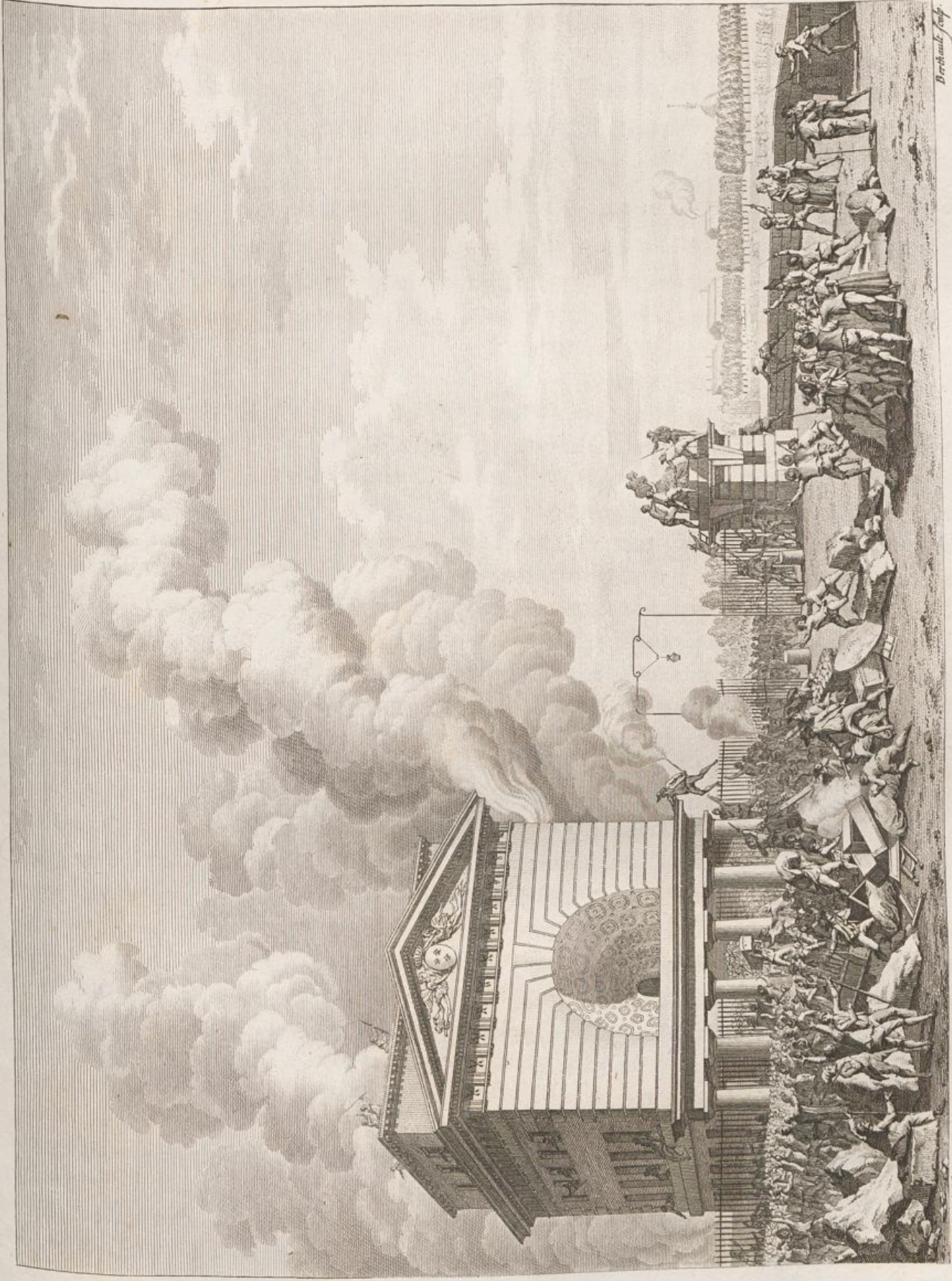
Le même tableau se reproduisait à chacune des barrières qui ferment l'enceinte de Paris. Si nous avons préféré celui qu'offrit la barrière de la Conférence, c'est que ce fut celle dont la destruction laissa le plus de regrets, après que la terreur publique fut calmée, et lorsque le calme eut amené la réflexion. Les amateurs des arts regrettent encore les figures colossales, et cependant finies, qui décoraient particulièrement cette barrière: c'étaient les figures allégoriques de la Bretagne et de la Normandie, qui semblaient indiquer la route qui conduit de la capitale à ces deux provinces. Le feu les eût faiblement altérées: mais la rage des incendiaires, décidés à tout détruire, les porta à employer le fer, qui supplée si cruellement à l'impuissance du feu, et anéantit les formes quand la matière ne peut être consumée.

A la même heure, au même instant, d'autres hordes de bandits allèrent brûler les pataches sur la rivière, les cabanes, les meubles des commis, et faisaient ainsi la guerre à la ferme générale sur la terre et sur l'eau. C'est ce qui fit penser à plusieurs personnes qu'une partie des désordres de cette journée fut l'effet d'une spéculation de contrebandiers: supposition qui n'en exclut aucune autre; car, dans ce bouleversement universel, diverses causes agissant à-la-fois, tous les effets ne peuvent se rapporter à une seule. Des vengeances personnelles, des intérêts particuliers occasionnèrent encore dans l'enceinte de Paris l'embrasement de plusieurs échoppes, hangars et boutiques des marchés publics, qui pouvaient être la proie des flammes. C'était de loin surtout que ce spectacle était le plus effrayant. Ce grand nombre de citoyens qui, les jours de fête, vont se promener dans les environs et sur les auteurs qui dominent la capitale, étaient saisis de terreur en la voyant environnée d'un cercle de feu, tandis que du centre il s'élevait un nuage épais de fumée: ils se persuadaient que la ville entière était embrasée: ils étaient dans des transes mortelles pour leurs parens, leurs amis qu'ils y avaient laissés, et n'étaient pas sans crainte sur le danger qu'ils

couraient eux-mêmes en y rentrant ; quelques-uns même crurent , pour y rentrer avec sûreté , avoir besoin de déguisement. On ne peut représenter que faiblement la terreur , les angoisses de cette multitude d'hommes , de femmes , d'enfans , de vieillards , revenant le soir à pied , à cheval , en voiture , se pressant d'arriver et craignant des nouvelles désastreuses , avertis d'un danger qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils n'en redoutaient que davantage , se frayant un passage au travers de feux mal éteints et de débris qui brûlaient encore , au milieu d'une foule dont ils ignoraient les intentions , ne cherchant qu'à regagner leur demeure , bravant les coups de fusil qui sont tirés ou qui s'échappent à côté d'eux , arrêtés à chaque pas par mille accidens , et par des patrouilles dont ils ne peuvent sentir l'utilité , et dont les questions les importunent. Arrivés chez eux , et trouvant tout dans l'état où ils l'ont laissé , ils interrogent à leur tour , et sont conduits d'étonnement en étonnement par les récits qu'ils écoutent avec avidité , qu'ils entendent à peine , et dont le résultat ne se représente à leur mémoire le lendemain , que comme un tissu de rêves incohérens.

Tout ce mouvement dura une partie de la nuit , pendant laquelle les brigands parurent maîtres de la ville. Plusieurs habitans , n'osant rentrer chez eux , demandaient l'hospitalité aux amis chez lesquels ils se trouvaient. D'autres qui se hasardaient à regagner leur logement , virent briller plusieurs fois la lumière des fusils dont ils entendaient le coup , et ne savaient dans l'obscurité s'ils étaient dirigés contre eux. Les aventures particulières , les cas fortuits , les spectacles inattendus , tous les incidens bizarres de cette nuit unique , à peine racontés le lendemain et oubliés pendant la semaine au milieu de tant d'agitations et d'événemens successifs , ont fourni depuis , en des temps plus calmes , une matière inépuisable aux conversations des citoyens.

Cependant , au milieu de ce chaos , les principaux habitans , les hommes honnêtes , et tous ceux qui avaient quelque chose à perdre , s'empressèrent d'arrêter , autant qu'il était possible , ce brigandage et cette dévastation. Les ouvriers des ports , les forts de la halle , accoururent armés de bâtons , et tombèrent sur tous ceux qui leur parurent des vagabonds et des gens sans aveu : ils les chassèrent hors de la ville ; et , rejoignant les pompiers qui travaillaient avec une ardeur incroyable , ils parvinrent à modérer la violence des flammes partout où elles menaçaient les bâtimens voisins. Bientôt après , ils vinrent à bout d'éteindre le feu dans tous les quartiers avant le milieu de la nuit ; et ceux que l'excès de l'inquiétude ou de la terreur ne priva point du sommeil purent prendre quelque repos dans une ville livrée à elle-même , et qui se trouva souvent sans chef , sans gouvernement , sans police , et redoutant pour le lendemain les mêmes désordres , ou peut-être même des périls encore plus grands.



BARRIERE DE LA CONFERENCE INCENDIEE.

le 12 Juillet 1789.

